

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Mai 1875.

No. 5.

SOMMAIRE — **LITTÉRATURE.** Poésie: Les enfants sont partis. Prose: Les déceptions de Jacques. — **PÉDAGOGIE:** Leçons familières de langue française (suite). — Difficulté de l'éducation des filles (suite et fin). — Dictionnaire technologique (suite). — **VARIÉTÉS:** Causeries économiques (suite). — 34^e conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. — **AVIS OFFICIELS.** Nominations: examinateurs, commissaires. — Municipalités: érections, annexions. — Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs. — **COLONNES DE LA RÉDACTION:** Académie commerciale de Montréal. — Bulletin bibliographique. — Revue mensuelle. — **NOUVELLES ET FAITS-DIVERS:** Bulletin des sciences. — **DOCUMENTS OFFICIELS:** Tableau de la subvention aux institutions d'éducation supérieure.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Les enfants sont partis.

Ils sont partis!... un lourd silence
Envahit toute la maison;
Ces murs qu'éclairait leur présence
Se font noirs comme une prison.

Moi je m'en vais, pauvre âme en peine,
Par les chambres, les corridors,
Ramassant un jouet qui traîne,
Rangéant tous leurs menus trésors.

Sur les tables, près des lits vides,
J'ai fermé les livres ouverts;
Et l'arpente, les yeux humides,
Le dortoir, l'atelier déserts.

Les rois de ces petits royaumes,
Où sont-ils, mes oiseaux joyeux?
Je crois voir de sombres fantômes
Dans les coins où brillaient leurs yeux.

Adieu le bruit, les jeux..... les trêves
Où mes maux étaient adoucis;
Me voilà seul avec mes rêves.....
Je veux dire avec mes soucis.

Il faut, hélas! que je vous voie,
Pour vivre un peu, mes chers petits!
Vous êtes ma force et ma joie,
Enfants! et vous voilà partis.

Mais vous allez dans la montagne
Remplir de fleurs votre panier,
Et mon esprit vous accompagne,
Si mon corps reste prisonnier.

Laissez-moi les trottoirs moroses,
Coutrez joyeux au fond des bois;
Goûtez au miel des grandes choses,
Où je m'abreuvais autrefois.

Je reste avec mes lourdes chaînes
Que Dieu n'a pas voulu briser:
Allez, de ma part, sous les chênes,
Rendre à la Muse son baiser.

Allez! c'est votre tour de vivre
Et de fréquenter les hauts lieux;
De lire, ailleurs que dans un livre,
La parole qui vient des cieux.

Que je sois triste et que je reste
Dans la ville avec les moqueurs,
Pourvu qu'aux champs la fleur céleste
Fleurisse dans vos petits cœurs!

Quand la chaude haleine du hâle
Bruit vos cous, vos bras chéris,
Qu'importe que mon front soit pâle
Et mes vieux os endoloris?

Ma tâche est presque terminée:
Encore quelques heures d'efforts.
Vous, au début de la journée,
Vous avez besoin d'être forts.

Vous grandissez pour la vengeance
Et pour l'honneur de vos aïeux;
Aimez comme moi notre France,
Et tâchez de la servir mieux!

Sur les sommets des vieilles Gaules,
Respirant notre air nourricier,
Faites-vous de fermes épaules,
Des bras de fer, des pieds d'acier.

Après cette école champêtre,
Il faudra, mes coureurs hardis,
Que j'hésite à vous reconnaître,
Tant je vous trouverai grandis.

Si, ce jour-là, je vous embrasse,
Dorés, brûlés par le soleil;
Et si vous rentrez à la classe
L'œil brillant et le teint vermeil;

Si le sang, plus pur, dans vos veines
Echauffe des cœurs plus ardents ;
Si vos lèvres sont toutes pleines
De joyeux récits débordants ;

Si dans vos jeux, dans vos querelles,
Aux yeux du vaincu, du vainqueur,
Je vois jaillir ces étincelles ;
Qui promettent l'homme de cœur ;

Pour vous faire une âme plus pure,
Un cœur sans haine et sans effroi,
Si, là-haut, la grande nature
Fut un meilleur maître que moi . . .

Libre, alors, de l'inquiétude
Dont ces longs jours sont obsédés,
Je bénirai ma solitude
Et Dieu qui vous aura gardés.

VICTOR DE LAPRADE.

Les déceptions de Jacques.

Jacques Roubaud avait douze ans le jour où il mit pour la première fois le pied dans une école.

Tout jeune encore, il avait perdu sa mère ; et son père, forgeron honnête d'ailleurs, ne s'était jamais occupé de ce fils unique que pour lui administrer de rudes corrections, les jours où, comme il le disait lui-même, la main lui démangeait. Lorsqu'il n'y avait pas de démangeaison à la main du père, le fils pouvait faire à sa guise : il est juste de dire qu'il ne se gênait pas.

Le père Roubaud ne savait pas lire, et il avait le plus profond mépris pour tout ce qui touchait, de près ou de loin, à l'instruction.

— Les maîtres d'école, avait-il coutume de dire, sont des fainéants qui n'ont pas le courage de remuer les bras et qui préfèrent agiter leur langue. Je voudrais bien savoir comment nos gens feraient ferrer leurs chevaux si le monde n'était composé que de maîtres d'école ?

Les gros bonnets auxquels Roubaud adressait d'habitude ces remarques, n'étaient pas plus malins que lui, pour la plupart, et trouvaient ces idées à la fois agréables et profondes. Ils ne se faisaient pas faute de complimenter fortement là-dessus le forgeron et se rangeaient invariablement à son avis. Ajoutons que le père Roubaud avait les poings solides, faciles à remuer, et qu'ils ne supportaient pas longtemps la contradiction.

Roubaud n'était pourtant pas un méchant homme. Il était scrupuleusement honnête et n'eût pas fait tort d'un dixième de sou au plus riche de ses clients. Il ne manquait jamais la messe le dimanche, et faisait maigre tous les vendredis ; on l'eût surpris prodigieusement en lui disant que tout cela, au demeurant, ne valait pas grande chose. Roubaud appartenait à cette classe d'hommes, trop nombreuse hélas ! qui entendent la vie et le devoir de la manière la plus facile possible ; qui croient qu'une personne est dispensée d'avoir des vertus pourvu qu'elle n'ait pas de vices, et que les bonnes intentions suppléent suffisamment les bonnes actions.

Avec cela on peut comprendre ce qu'était à douze ans le fils du forgeron.

— Je lui donne la nourriture, et le vêtement : il est logé comme moi ; qu'est-ce que je puis faire de plus ? S'il veut apprendre le métier, lorsque je mourrai, je lui laisserai la boutique et les outils. Le monde est grand, qu'il y fasse comme moi son chemin, sans devoir rien à personne.

Ainsi parlait le père Roubaud, et il secouait, sur l'ongle

du pouce, les cendres de sa pipe, ce qui signifiait que toute la grosse artillerie du raisonnement, n'aurait jamais pu ébranler ses convictions.

D'où il suit que Jacques, à douze ans, était de première force au jeu des osselets, maniait les billes d'une manière parfaite et ne reconnaissait pas de supérieur lorsqu'il s'agissait de lancer une toupie. Il était fort et souple : il sautait plus loin et plus haut que tous ceux de son âge, grimpait jusque sur les branches les plus élevées d'un arbre pour dénicher un merle ou poursuivre un écureuil. Il nageait comme un Terreneuve et pouvait rester cent secondes sous l'eau. Quand j'aurai ajouté qu'il savait, dans l'espace de trois jours, culotter proprement une pipe, vous serez obligés d'avouer que si Jacques n'était pas parfait il était au moins bien rapproché de la perfection et devait, en très peu de temps, atteindre ce but désiré.

Aussi, parmi les garçons de son âge, il était respecté, considéré. Les plus huppés s'abaissaient devant lui, et les moins favorisés le regardaient d'un œil triste et envieux. Lorsqu'il s'élevait un différend à propos d'une bille heurtée en dehors des règles, ou sur la question importante de savoir si la toupie était, oui ou non, en dehors du cercle ou sur la ligne, Jacques, toujours consulté, prononçait un jugement sans appel. Cet appel avait un jour été tenté par un petit camarade qui avait osé évoquer sa cause à un tribunal, sinon supérieur, du moins plus nombreux. Mais Jacques, saisi d'un juste courroux, avait, par une argumentation *ad hominem*, montré à l'appelant la vanité de ses prétentions, et décroché du même coup toute tentative future sur le même terrain.

Il faut couper le mal dans sa racine.

Le dimanche, entre la messe et les vêpres, les jeunes gens s'amusaient, à l'ombre des arbres sur la place de l'église. C'est là que Jacques prenait ses plus beaux airs, allant des grands aux petits, superbe près des uns, insinuant auprès des autres. Il trouvait moyen de satisfaire, avec ceux de son âge, son goût, pour les billes, la toupie ou les osselets, tout en conservant une dignité que sa force supérieure lui commandait. Quant aux jeunes gens, il s'élevait jusqu'à eux en offrant du tabac ou une allumette.

De cette façon, Jacques avait deux cordes à son arc, et lorsque la société des uns lui offrait quelques désagréments, il n'était pas dans la nécessité de recourir à une bouderie solitaire ; il allait se consoler en compagnie de l'autre fraction de ses amis.

Aux yeux de tous les enfants de son âge, Jacques jouissait du suprême bonheur sur cette terre.

Mais il est acquis que la félicité, ici-bas, ne peut pas durer toujours ; et notre héros allait faire la triste expérience de cet axiome qu'il ne soupçonnait guère.

Le père Roubaud reçut un jour une grande lettre, ornée d'un immense cachet de cire noire. Pour en savoir le contenu, il fut obligé d'avoir recours au ministère de son voisin, le ferblantier, qui passait pour expert en littérature. Cette lettre annonçait au forgeron qu'un de ses oncles, mort sans enfants, dans un comté voisin, l'avait institué son légataire universel. Il était prié de se rendre au plus vite sur les lieux pour assister à l'inventaire et entrer en possession de son bien, après avoir fourni ses certificats d'identité.

On était au lundi. Le père Roubaud mit la lettre dans sa poche, et alla faire ses préparatifs pour partir le surlendemain.

Cependant le ferblantier, comme tous les oracles de village, était grand causeur, et la possession de cette nouvelle l'avait rempli d'une grande joie : il y voyait des matériaux pour plusieurs jours d'un babil aussi neuf qu'intéressant et se pâmait d'aise comme un reporter

de journal qu'une circonstance fortuite amène le premier sur le théâtre d'un accident.

Aussi, le contenu de la lettre circula-t-il comme une traînée de poudre, et, le lendemain, tout le monde, dans la paroisse, savait que le forgeron était devenu millionnaire, ou à peu près.

Bref, quand l'héritier arriva au logis du défunt, il trouva une demi-douzaine de parents plus ou moins éloignés, accompagnés de plusieurs hommes de loi, et on lui annonça, séance tenante, que le testament allait être contesté.

Le forgeron revint chez lui le cœur serré et l'esprit gros de réflexions peu agréables.

— Si mon fils avait su lire, se dit-il, je n'aurais pas eu besoin de recourir au ferblantier, lequel n'aurait pas parlé, et, à l'heure qu'il est, je serais en possession de mon héritage. Décidément, l'instruction a peut-être du bon, et, pas plus tard que demain, Jacques ira à l'école.

Ce n'était, à la vérité, qu'un mesquin intérêt qui faisait ouvrir les yeux au forgeron ; et il aurait trouvé mille autres raisons d'un ordre plus élevé pour l'engager à mettre son fils à l'école. Mais, enfin, il ne voyait pas au-delà : contentons-nous de le plaindre en nous gardant bien de le condamner.

Roubaud n'avait qu'une parole, et, le lendemain, Jacques, averti de la veille, faisait piteusement son entrée à l'école et allait s'asseoir tout honteux sur le dernier banc, avec les petits de l'A B C.

Il avait le cœur gros. Lui qui, jusque là, avait vécu de ce qu'il croyait être la grande vie, la vie raisonnable ; qui avait regardé avec mépris et souvent injurié, en les traitant de moutards, les enfants qui s'en allaient à l'école ou en revenaient avec leurs livres sous le bras ; lui qui se croyait leur supérieur, il se voyait, maintenant, de beaucoup au-dessous d'eux.

Le maître d'école comprit de suite combien Jacques devait se trouver déclassé, et pour ne pas augmenter sa mortification, le premier jour, il ne lui fit pas dire ses lettres ; il se contenta de lui expliquer les règlements de l'école. Il lui parla avec douceur et essaya de gagner sa confiance. Jacques fut assez convenable, mais il se livra peu, et le maître vit bien qu'il lui faudrait tenter plus d'un assaut avant de pouvoir pénétrer au cœur de la place. Il comprit qu'il avait devant lui une tâche longue, pénible, ingrate peut-être, mais il ne se découragea point et, au fond de son cœur, il demanda à Dieu de bénir son travail et de lui donner la patience pour aller jusqu'au bout.

Vous soupçonnez peu, mes petits amis,—car c'est pour vous que j'écris,—vous soupçonnez peu les trésors de patience que vos maîtres dépensent pour vous, chaque année, chaque semaine, chaque jour. Vous les trouvez quelquefois sévères, ennuyeux surtout, c'est là votre grand mot. Avez-vous jamais songé que votre maître, de son côté, peut aussi vous trouver ennuyeux et maussades, que vous êtes trente ou quarante et que l'ennui se multipliant par votre nombre, peut arriver à des proportions effrayantes. Et, cependant, toute la journée, votre maître est obligé de rester avec vous, de se plier à vos différents caractères, de subir une multitude de petites taquineries que vous croyez innocentes et qui souvent lui brisent le cœur ; de vous répéter tous les jours une foule de choses qu'il lui faudra vous dire encore le lendemain et les jours suivants, sans qu'il lui soit permis de laisser seulement paraître la fatigue que cela lui cause. Avez-vous jamais réfléchi qu'il est forcé de se contraindre sans cesse pour mesurer ses expressions à votre intelligence, d'expliquer les mêmes choses trois ou quatre fois à chaque section différente de ses élèves. Si vous voyiez votre maître tel qu'il est, loin de le trouver ennuyeux et de le taquiner vous n'auriez pas assez de toutes les puissances de votre

cœur, de toutes les forces de votre esprit pour l'admirer et pour l'aimer.

Vous comprendrez ces choses plus tard, mais vous ne les comprendrez parfaitement que si vous êtes appelés vous-mêmes à cette tâche honorable et difficile de l'enseignement ; de même que celui-là seul qui élève une famille peut apprécier ce que, dans son jeune âge, ses parents ont fait pour lui.

Le maître d'école fut donc excellent à l'égard de Jacques et tâcha, autant qu'il put, de lui faire oublier sa triste position.

Malheureusement, les autres enfants ne prirent point les choses au même point de vue, et il se promirent bien de faire passer au nouveau quelques mauvais quarts d'heure, en retour de tous les mépris qu'il avait eus pour eux, au temps de son indépendance.

Ils avaient certainement tort, car il ne faut jamais rendre le mal pour le mal ; on doit toujours pardonner les injures, et, à plus forte raison, les petites taquineries.

Mais les camarades de Jacques ne pensaient pas ainsi, parcequ'ils ne réfléchissaient point. Aussi, la fin de la classe, impatientement attendue, fut elle le signal d'une petite guerre de représailles dans laquelle l'amour-propre de Jacques devait subir de nombreuses écorchures.

(A continuer.)

P E D A G O G I E .

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DE DISCOURS.

Introduction.

(suite)

Reprenons, mes enfants ce que je vous ai dit de l'usage ordinaire que l'on fait des propositions.

On peut les employer seules : " Le cheval est noir ; " " Pierre est grand ; " " Paul travaille."

On peut les juxtaposer, de manière que l'une appelle l'autre, sans que l'une dépende de l'autre : " L'automne finit, l'hiver approche."

On peut encore obtenir le même effet en mettant entre elles de petits mots, comme et, comme ou, etc., qui les unissent sans subordonner l'une à l'autre : " Les étoiles brillent et le ciel est pur ; j'étudierai mon piano ou je ferai une promenade," etc. Vous pouvez transposer ces propositions et dire : " Le ciel est pur et les étoiles brillent ; " " Je ferai une promenade ou j'étudierai mon piano," etc. Il y a simplement union entre ces deux propositions, il n'y a pas subordination.

Mais, comme nous l'avons vu, il n'en est pas toujours ainsi. Quand je vous dis : " Je vous conduirai à la promenade, si vous êtes sages," vous comprenez très-bien que, dans mon esprit, l'idée exprimée par la seconde proposition : *si vous êtes sages* sert à compléter le sens de la première : *Je vous conduirai à la promenade*, de telle sorte que cette première proposition aurait une tout autre valeur, aurait un sens tout différent, si la seconde n'y était pas jointe. Et vous comprenez aussi que cette seconde proposition *Si vous êtes sages* n'a un sens complet, n'a le véritable sens que j'attache aux mots qui la composent, que parce qu'elle est jointe à la première *Je vous conduirai à la promenade*. Cela est si vrai que si je changeais l'ordre des propositions, et que je fisse de la seconde la première, commençant par vous dire : " Si vous êtes sages.....," votre esprit ne serait pas satisfait, vous comprendriez que la proposition *vous êtes sages* a beau être une proposition entière, le mot *si* qui la précède indique qu'elle est indissolublement jointe à une autre, sans laquelle elle cessera d'offrir un sens complet. Elle est donc sous la dépendance de cette autre proposition.

Je vous ai montré quo quand deux propositions sont unies par le mot *que*, cette dépendance est si entière que l'on peut considérer la seconde proposition comme le complément direct de la première. " Je crois que Paul viendra " équivaut à : " Je crois la venue (future) de Paul ; " " Dieu veut que le pécheur se repente " peut se traduire par : " Dieu veut le repentir du pécheur."

Cela étant, on dit qu'une proposition employée toute seule est une proposition *absolue*, que quand deux ou plusieurs propositions sont

juxtaposées ou unies, sans qu'il y ait subordination de l'une à l'autre, chacune d'elles possédant par elle-même un sens complet, ces propositions sont indépendantes ; que, quand deux ou plusieurs propositions sont unies de telle sorte que le sens de l'une puisse être complet sans le secours de l'autre, celle des propositions qui fait la loi à l'autre ou aux autres est la proposition principale, tandis que celle qui subit la loi de la proposition principale, qui a besoin de la proposition principale pour que son sens soit complet, est une proposition subordonnée. — *Manuel général de l'inst. primaire.*

Difficulté de l'éducation des filles.

(suite)

De la beauté, passons à l'art de la faire valoir, c'est-à-dire à la parure. Il y a ici quelque chose de plus : car la beauté vient de la nature, et la parure vient de nous mêmes ; nous ne pouvons rien sur la beauté, si ce n'est par la parure. Mais la parure est notre œuvre, et nous pouvons y montrer nos qualités ou nos travers. Il faut bien distinguer dans l'art de la toilette le luxe et le goût. Le luxe est le superflu ; le goût est presque le nécessaire. Le luxe n'est réservé qu'à la richesse, mais le goût est de toutes les classes et rétablit l'égalité. Le luxe est un accident et n'a aucun rapport à la personne ; il ne lui fait point vraiment honneur. Le goût, au contraire, est une qualité propre à la personne ; ce n'est point sans doute une vertu, mais enfin c'est un mérite. Le luxe, d'ailleurs, est une chose relative, ce qui est luxe pour l'un ne l'est pas pour l'autre ; ce n'est pas un luxe dans une reine de porter des diamants ; c'est un luxe pour une paysanne de porter un chapeau. Le luxe est souvent l'ennemi du goût ; et c'est une des parties du goût de bien distinguer le luxe qui convient à l'âge et à la condition. Le luxe est surtout déplacé chez les jeunes filles. Je voudrais qu'avec la toilette seule on sût donner à la jeune fille des leçons d'art et de vertu. Comme elles comprennent merveilleusement les conditions de l'art de se parer, on pourrait, à l'aide de ces simples idées, leur faire sentir et saisir des idées plus hautes. Les principes de l'art sont toujours les mêmes, dans les petites comme dans les grandes choses. Une personne qui se met bien applique, sans le savoir, les mêmes principes que Raphaël ou Racine dans la composition de leurs chefs-d'œuvre. Que fait une belle personne en se parant ? Elle s'idéalise en quelque sorte : sans employer aucun mensonge, elle sait se rehausser et mettre en relief les agréments de sa personne, par l'art des ajustements et l'habile combinaison des lignes et des couleurs ; elle fait sur elle même le même travail qu'un grand peintre sur son modèle ; elle s'offre à nous, non pas telle qu'elle est d'ordinaire, mais telle qu'on voudrait la voir toujours ; elle est mieux qu'elle même, sans cesser d'être elle-même. On peut lui faire comprendre, par son propre exemple, les conditions de l'art vrai, celui qui ennoblit et qui épure sans défigurer. On peut lui faire comprendre également ce que c'est que l'art faux, mesquin, fastidieux, par l'exemple de ces toilettes choquantes, où la disconvenance des couleurs, l'abus des ornements, l'emploi des artifices et du mensonge, blessent la vue et révoltent le goût. La différence de l'art vrai et de l'art faux, c'est la différence de la jeune fille qui choisit avec goût les couleurs qui font mieux ressortir le virginal éclat de son teint, et de la femme qui se farde.

La parure peut encore être une école de morale ; car si la jeune fille comprend vite que le meilleur moyen de plaire est une certaine simplicité dans la mise, une certaine harmonie, ne comprendra-t-elle pas qu'elle plaira bien mieux encore en introduisant les mêmes qualités dans son caractère ? N'y a-t-il pas aussi un art de se parer à l'intérieur, et un certain goût, en quelque sorte,

qui consiste dans la simplicité, dans la discrétion, dans la pudeur, et dans une harmonie générale, où l'on ne remarque rien qui brille en particulier, mais où tout à la fois est charme et suavité ?

Passons aux qualités de l'esprit. Quelle direction faut-il donner à l'esprit de la jeune fille ? Jusqu'à quel point doit-elle penser, raisonner, parler ; enfin, dans quelle mesure convient-il qu'une jeune personne ait de l'esprit ? Nous sommes ici entre deux extrémités. Si nous conseillons à la femme ou à la jeune fille de se renfermer strictement dans les travaux du ménage, nous serons accusé de vouloir abaisser la femme, et de la réduire, comme le bonhomme Chrysale, à savoir distinguer un pourpoint d'avec un haut-de-chausses.

Ce n'est point à dire qu'une femme doive être savante, ni qu'elle doive faire état de juger et de parler des belles choses. Si le pédantisme est insupportable dans l'homme, il l'est bien plus encore dans la femme ; mais il est inutile de rien ajouter à la critique de Molière. Seulement il ne faut point, sous prétexte de pédantisme, écarter de l'esprit de la femme tout ce qui peut lui donner plus d'élévation et plus d'attrait. Il ne faut pas qu'elle sache trop, je le veux bien ; mais il faudrait être barbare pour ne pas sentir le prix d'un esprit élégant et orné, d'un goût fin et délicat, d'une parole facile et choisie, et d'un sentiment élevé des beautés de l'art, de la nature et de la poésie. Or, ces avantages ne s'obtiennent pas sans quelque lecture et sans quelque instruction.

Il faut donc, dans l'éducation des filles, tenir avec beaucoup de circonspection le juste milieu, entre une réserve étroite qui éteindrait toute imagination et toute vigueur d'esprit, et une prétention fastueuse qui les chargerait d'une vaine science et les remplirait d'orgueil.

Je ne crois point qu'il soit nécessaire qu'une jeune fille apprenne beaucoup : l'important, c'est de bien apprendre. Ce n'est pas la matière de l'instruction qui importe, c'est l'usage que l'on en fait. Voici les deux résultats que je voudrais obtenir dans une éducation : l'habitude de réfléchir et la faculté de sentir délicatement.

Quoique le goût du beau soit d'un usage moins nécessaire et moins universel que la solidité du jugement, il ne faut pas croire que ce soit simplement un luxe ; si c'est un superflu, c'est un superflu charmant et presque nécessaire dans les classes distinguées. Un vrai sentiment des arts anime l'existence de la jeune fille, et l'empêche de rechercher des distractions moins salutaires. Avant le moment des soins pénibles et minutieux de la famille, et dans ce loisir que donnent aux jeunes filles leur âge et l'aisance de leurs parents, il n'y a point d'occupation plus aimable, ni plus excellente que la pratique sentie des beaux arts, à la condition que l'on ne prendra pas le goût pour le talent, ni le talent pour le génie, à la condition encore que ces ornements de l'esprit ne donneront point lieu à une vanité frivole, ni à un désir insatiable d'applaudissements.

Ce n'est pas seulement par l'enseignement que l'on peut former les femmes à ces nobles et élégantes habitudes d'esprit, c'est surtout par l'entretien. Mais comme l'entretien du monde est plein de maximes fausses, et ne roule le plus souvent que sur des matières frivoles, c'est à la conversation de famille, c'est à l'entretien du père et de la mère que la jeune fille devra la meilleure partie de son éducation. On peut faire pénétrer dans l'esprit d'une jeune personne beaucoup plus d'idées justes par ces leçons insensibles de la conversation journalière, que par un enseignement précis et prémédité. La jeune fille se défie moins de ce qu'on lui enseigne sans appareil, et elle comprend mieux ce dont elle voit l'application dans les actions de la vie.

Je suppose une jeune personne formée d'après ces principes : elle possèdera toutes les qualités qui font la

femme distinguée, mais elle n'en abusera pas ; elle ne se hâtera pas de montrer la supériorité de son jugement et de son goût ; elle n'aspirera pas au bel esprit ; elle n'effacera pas ses parents par la supériorité de ses connaissances ; elle ne quittera pas la société des jeunes filles pour se mêler à celle des femmes ; elle ne prendra pas la parole en vain, et elle ne cherchera pas à éblouir par l'éclat de ses saillies. Mais si l'occasion se présente, elle laissera les grâces de son esprit parler d'elles-mêmes. Un mot heureux et fin, un sourire discret, et l'expression d'une physionomie heureuse et intelligente, révéleront à l'observateur les richesses qu'elle dissimule. Dans l'intimité elle s'abandonnera davantage et elle fera jouir la famille et l'amitié des charmes d'une éducation élevée. Ainsi elle s'exercera peu à peu, sans efforts, à cette sûreté, cet à-propos, cette grâce et cette aisance de parole qui est le charme des femmes dans la société.

Nous n'avons pas pu parler des qualités extérieures, ni des qualités de l'esprit, sans parler des qualités morales. Car les unes et les autres ne valent que par l'usage que l'on en fait. L'esprit et la beauté ne sont rien sans le cœur ; la modestie en fait le principal charme ; une innocente fierté n'est pas interdite, mais un étalage indiscret et une ostentation préméditée, détruisent le prix des plus rares avantages. Il faut apprendre à la jeune fille à distinguer l'apparence et le fond des choses. Sans doute le brillant et le dehors auront toujours à ses yeux un certain prestige, et il n'est pas nécessaire qu'elle juge de tout en philosophe ; mais il importe qu'elle arrive à plus estimer le mérite que l'apparence, à désirer d'être bonne sans dédaigner d'être agréable. Il faut surtout qu'elle ait horreur de la frivolité, du mensonge et de l'égoïsme, de tout ce qui rétrécit l'esprit, dessèche le cœur, abaisse le caractère ; comme elle a peu d'initiative, il n'y a pas encore à lui demander la pratique des grandes vertus, mais elle doit les posséder en germe et n'en pas ignorer le prix.

Parmi les vertus de la femme, il en est une qui paraît l'apanage particulier de la jeune fille, et qui lui donne ce charme tout particulier que nous ne retrouvons déjà plus chez la femme : ce n'est point la fraîcheur du visage, la grâce de l'âge, le pétilllement de l'esprit et l'éclat du talent, qui plaît et qui ravit ; c'est quelque chose de plus intime et de plus délicat, c'est une grâce secrète, devinée et pressentie plutôt qu'aperçue : c'est l'innocence.

Il y a deux sortes d'innocence : l'innocence qui s'ignore et l'innocence qui se connaît ; la première est celle de l'enfant, la seconde est celle de la femme : entre les deux se place l'innocence de la jeune fille, qui est le passage de l'innocence qui s'ignore à l'innocence qui se connaît. On a souvent comparé l'innocence à une fleur, et cette comparaison est toujours neuve, parce qu'elle est vraie. Hé bien ! entre le moment où la fleur naît et le moment où la fleur tombe, il y a bien des degrés. Voilà l'histoire de l'innocence dans la jeune fille. L'innocence commence avec l'ignorance, mais elle n'en est pas inséparable. L'innocence est une vertu, l'ignorance n'en est pas une, et même l'innocence ne devient vraiment une vertu qu'à mesure que décroît l'ignorance. On ne peut préserver par trop de moyens l'innocence de la jeune fille. Mais il y a deux choses qu'il ne faut point oublier ; l'une, c'est que l'ignorance absolue n'est pas faite pour durer toujours, et qu'il n'est peut-être point tout à fait sage d'exposer la jeune fille à passer brusquement et sans transition du sommeil de l'enfance au réveil terrible du désenchantement ; l'autre, c'est qu'on ne peut se faire illusion au point de croire que cette ignorance, si complète qu'on la suppose, soit absolument exempte de curiosité ; et cette curiosité est naturelle, car il est bien juste qu'une créature raisonnable se demande pourquoi elle est faite, et quelle part lui est réservée dans le mouvement du monde ; et

si cette curiosité ne peut être niée, ou étouffée, ne vaut-il pas mieux l'éclairer, pas à pas, sans jamais elleur la pudeur, que de la laisser s'égarer elle-même dans des recherches inquiètes et mal réglées ? Pour ma part, ce que j'aime, ce n'est pas précisément cette simplicité un peu sotte qui ne sait pas même rougir, et qu'on ne peut guère obtenir que par une ignorance entière de toutes choses, et par une réclusion absolue de la société et du monde : système excellent si vous destinez votre fille au couvent, mais très-insuffisant, si vous voulez en faire une épouse et une mère ; ce que j'aime encore moins, c'est cette affectation d'ignorance raide, guindée, les yeux baissés, qui voit du mal partout et donne à penser que le dedans est moins bien composé que le dehors ; mais ce que j'aime dans une jeune fille, c'est cette belle tranquillité, qui, sachant un peu, ne veut pas savoir davantage, et qui attend paisiblement et en riant que la vie et le cœur lui révèlent insensiblement leurs secrets.

Vous devinez maintenant quel parti je prendrais dans ce débat qui s'élève entre les mères de famille : doit-on préparer par des leçons prudentes et des avertissements sérieux la jeune fille au rôle qu'elle doit remplir sur ce rôle dans une famille nouvelle, ou faut-il la garder plus tôt dans un silence systématique, écarter avec soin et préméditation toute lumière, et faire taire toutes les questions d'une jeune curiosité, en l'ajournant à un autre temps ? Je ne puis croire qu'il soit sage de livrer une jeune personne à la grande épreuve du mariage sans aucune préparation, de la laisser se créer des chimères de fausse liberté ou de passion idéale, au lieu des conditions réelles de l'amour paisible et de la responsabilité maternelle. Je ne veux point dire qu'il faille chercher exprès ces sortes d'avertissements, mais je ne crois point qu'il soit nécessaire de les éviter ; et il me semble qu'une conversation maternelle ferme, sérieuse, tranquille, sur les affections humaines, sur leur fragilité, sur les épreuves qui les attendent, sur les fautes qu'elles font commettre, serait de nature à préserver une jeune imagination mieux que la défense de tous les romans ; le plus mauvais roman est celui qu'on se crée à soi-même dans la solitude de ses rêveries.

Mais la plus solide préparation aux devoirs du mariage, c'est la vie à l'intérieur, la participation aux soins du ménage et aux occupations maternelles, le travail enfin, non seulement le travail agréable, mais surtout le travail utile. Rien ne convient mieux à la jeune fille que le travail. Il occupe l'esprit à des actions précises, et ne le laisse pas s'égarer à des pensées incertaines, trop souvent voisines des pensées dangereuses. Le plus grand ennemi de la jeune fille comme de la jeune femme, c'est l'ennui. L'ennui sollicite l'âme à demander des distractions à l'imagination, distractions qui, douces et innocentes en apparence, gagnent peu à peu jusqu'au fond de l'âme, lui ôtent la force de vouloir et d'agir, et la livrent en proie aux passions de la jeunesse. L'activité, le soin du détail, le mouvement des idées et des occupations, voilà le remède. Il est important d'ailleurs que la jeune fille prenne d'avance des leçons de science domestique, qu'elle doit appliquer plus tard dans son propre ménage.

L'un des plus grands écueils pour la jeune fille, c'est le monde. On ne peut cependant l'en éloigner absolument. La famille a des obligations envers le monde, auxquelles la jeune fille elle-même ne peut pas échapper. N'est-elle pas faite aussi pour vivre à son tour dans le monde, non pas sans doute pour lui donner toute sa vie, ce qui est funeste, mais enfin pour lui donner quelques-unes de ses heures de loisir ?

Les hommes ne sont pas nés pour se parquer les uns les autres comme des ennemis : ils aiment à se voir et à se distraire entre eux ; de là, les réunions, les sociétés, ce que l'on appelle enfin le monde, dont aucune loi ne

nous ordonne de nous priver tout à fait. Le monde a ses périls, on le sait bien ; il n'en a pas seulement pour la jeune fille, mais pour la jeune femme, mais pour la mère de famille : il en a pour l'homme lui-même, et enfin pour le sage, pour celui qui se croit tel, ou qui passe pour tel. Que faire cependant ? détruire le monde ? Cela est impossible ; il faut donc apprendre à y vivre sagement ; et pour cela, il importe de n'en être pas tout à fait sevré : sans quoi l'amour du plaisir reprend plus tard sa revanche, et souvent aux dépens du devoir et la maternité. D'ailleurs, le monde n'est pas aussi périlleux pour les innocents que se le persuade une sagesse étroite. C'est nous, c'est notre expérience corrompue qui voit du mal partout : l'innocence ne s'en doute pas ; elle jouit paisiblement de la vie naissante, sans rien entrevoir de ses écueils ; elle goûte et respire la fleur du plaisir, elle en laisse l'amertume et le poison. Loin de considérer comme mauvais et funestes ces plaisirs si vivement aimés des jeunes filles, je les croirais volontiers sains et salutaires ; car ils donnent satisfaction, dans une juste mesure, aux besoins de l'imagination et aux instincts de poésie qui s'éveillent dans une jeune âme, et qu'il est peut-être dangereux de comprimer sans mesure.

Mais si je ne désapprouve pas l'usage du monde, j'en blâme de toutes mes forces l'abus et l'usage prématuré. Aujourd'hui, on donne des bals d'enfants ; j'avoue que cela est joli et très-agréable à voir ; ce n'en est pas moins un mauvais plaisir. Les yeux sont satisfaits, mais l'esprit ne l'est pas. Le bal n'est pas un plaisir d'enfant, il ne convient qu'à la jeunesse. La fureur du bal, avant l'âge ou après l'âge, est une passion funeste ou ridicule. Lorsque la jeune fille a goûté trop tôt, trop souvent des plaisirs du monde, elle a bien vite usé ce qu'il peut fournir de plaisir naturel et sain : alors viennent les plaisirs faux, qui naissent des mauvaises passions. Au naïf désir de plaire, qui n'a d'autres armes que le prestige de la grâce naissante, succède la coquetterie calculée et déjà menteuse ; à la généreuse émulation qui ne cherche à triompher que par l'amabilité, succèdent les rivalités mesquines et basses qui se vengent de la défaite par la médisance et la calomnie, ou qui cherchent, dans le triomphe, moins leur propre satisfaction que l'humiliation des autres ; à ce bel enjouement qui éclate dans les yeux, dans la physionomie, dans toute la personne, qui est le signe d'une joie saine et d'un bonheur vrai, qui réjouit les yeux du vieillard et les pensées du solitaire désabusé, succèdent une gaieté forcée et ce rire mondain, froid, sec, saccadé, semblable à un rire de théâtre, et qui attaque les nerfs de l'homme de goût. L'usage discret du monde détruit peu à peu l'enfant dans la jeune fille, et la prépare insensiblement à devenir la compagne agréable d'un galant homme ; l'abus du monde crée de ces femmes factices, reines de la mode, entourées dans les salons d'un troupeau d'esclaves, dont la beauté ne dure qu'un jour, et ne se soutient que par le préjugé et l'accumulation des stratagèmes.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'une liberté discrète et éclairée est le plus solide principe de l'éducation des filles. Il faut beaucoup se confier à la candeur naturelle : veiller, mais non comprimer ; écarter, mais non contraindre.

Je conviens qu'ils y a de grandes différences entre l'éducation des hommes et celle des femmes ; mais il me semble que, proportion gardée, on doit appliquer de part et d'autre les mêmes principes. Il importe que la femme tout comme l'homme, apprenne à se gouverner elle-même, c'est-à-dire à faire usage de sa raison pour se conduire. Ce n'est pas faire honneur à la femme que de la mener par la routine, lorsqu'on cherche à former l'homme par le raisonnement. Ce que l'honneur est pour l'un, la dignité l'est pour l'autre. Discerner le bien du mal, toute la science de la vie est là.

Mais c'est aux jeunes personnes de se rendre dignes de cette éducation noble et sérieuse, et de prouver qu'on a raison de ne pas les traiter comme des enfants ou comme ces jolis oiseaux que l'on met dans des cages dorées. Si l'on ôte quelque chose de la gêne et de la contrainte, elles doivent le remplacer par leur propre discrétion. Si l'on permet la culture à leur esprit, elles doivent le mériter par leur modestie et la réserve. Si on leur donne des lumières sur la vie et sur leur destinée, elles n'en doivent pas prendre d'avantage pour juger témérairement de toutes choses, mais au contraire, apporter plus de réflexion et de solidité dans leurs opinions. Enfin, elles ne doivent point oublier, que, comme il y a une pudeur de science, il y a aussi une pudeur de liberté qui doit être conservée même dans les choses les plus permises.

Que si, malgré ces derniers conseils, on trouvait cette morale trop confiante, il faut la pardonner au père de famille qui a fait l'essai de ce système et auquel il a bien réussi ; il faut pardonner aussi au philosophe qui, ne sortant guère de son cabinet, et désirant ardemment que la nature humaine soit bonne, se persuade volontiers qu'elle l'est en réalité. Si une telle illusion est pardonnable, n'est-ce point lorsqu'il s'agit de la jeune fille, cette charmante création de la nature, où il semble que ce soit une impiété de supposer un penchant naturel vers le mal ? D'ailleurs, tous ces principes seraient vains, stériles et funestes, si l'application n'en était confiée aux soins d'une mère vigilante et prévoyante, qui connaît le cœur de sa fille mieux que tous les philosophes du monde, grâce à cette divine tendresse maternelle qu'aucune leçon ne peut remplacer.—(*)

(Paul Janet.)

Dictionnaire technologique.

(suite)

BOUTISSE, *s. f.* Mar. — Pierre qui, sans faire parpaing, est placée dans un mur selon sa longueur, et de manière à ne laisser voir qu'une de ses extrémités.

BOUTON, *s. m.* Lutherie. — Nom des petites chevilles fixant les cordes de la harpe et de la guitare ; cheville à laquelle est attaché la queue du violon.

BOUTURE, *s. f.* Hort. — Branche qui, coupée à un arbre et plantée en terre, prend racine.

BOUTURER, *v. a.* Hort. — Propager par boutures.

BOUVEMEST, *s. m.* Men. — Rabot dont le fer a un taillant sinueux.

BOUYET, *s. m.* Men. — Rabot à faire des rainures, à embouveler.

BRANLOIRE, *s. f.* Tech. — Levier garni d'une chaîne qui mout le soufflet d'une forge.

BRAS, *s. m.* — Bras de chèvre, les deux longues pièces qui portent le treuil.

BRASER, *v. a.* Forges. — Joindre deux pièces de fer, d'acier ou de cuivre l'une avec l'autre par une soudure ou entre du borax.

BRASSEUR, *v. a.* Mar. — Mouvoir les bras d'une vergue pour changer la direction de la voile qu'elle porte. On dit aussi brassoyer.

BRELLE, *s. f.* — Nom d'une certaine quantité de pièces de bois liées, pour les faire flotter, en forme de radeau. Quatre brelles font un train complet.

BREQUIN, *s. m.* Men. — Mèche de vilbrequin.

BRIMALE, *s. f.* — Grand lovier au moyen duquel on tire l'eau d'un puits.

BRUNETTE, *s. f.* — Petit clou à tête.

BUISSÉ, *s. f.* Cord. — Morceau de bois concave, servant à cambrer la semelle des chaussures.

BURIN, *s. m.* — Ciseau plat pour couper le fer.

BUTOIR, *s. m.* Corroyeur. — Couteau à deux manches. — Serr. Pierre où vient s'appuyer en bas le vantail dormant d'une porte cochère.

CABESTAN, *s. m.* — Treuil vertical qui se manœuvre au moyen de barres fixes.

(*) Extrait de *La Famille. Leçons de Philosophie morale* par PAUL JANET.

CABLE, s. m. Mar.—Gros cordage.
CABOTAGE, s. m. Mar.—Navigation le long des côtes.
CABOTER, v. a. Mar.—Faire le cabotage.
CABOTEUR, s. m.—Marin qui fait le cabotage.
CABRE, s. f. Mar.—Sorte de grue pour soulever les fardeaux.
CADRAT, s. m. Imp.—Petit bloc qui sert à compléter les lignes.
CAGE, s. f. Arch.—La cage d'une maison, les quatre gros murs. La cage d'un escalier, l'espace qu'il occupe. La cage d'un clocher, d'un moulin à vent, l'assemblage de charpente qui en forme le corps.—Orf. L'espace compris entre les deux platines d'une montre.
CAILLENOTIS, s. m. Marine.—Ouvrage de menuiserie faites de lattes croisées à angle droit, et remplaçant, dans certaines parties du navire, le travail plein des panneaux, des ponts, etc.
CAILLOUTER, v. a.—Ponts et chaussées. Garnir de cailloux.
CAISSE, s. f. Caross.—Le corps d'une voiture.—Mar. Morceau de la poulie qui contient le réa ou rouet. On l'appelle aussi chène.
CALAISSON, s. f. Mar.—Quantité dont un bâtiment s'enfonce dans l'eau, en raison du chargement.
CALE, s. f. Mar.—Fond d'un navire.—P lomb attaché à une ligne de pêche.
CALFAIT, s. m. Mar.—Ciseau pour calfater.
CALFAT, s. m. Mar.—Ouvrier qui calfate.
CALFATER, v. a. Mar.—Boucher avec de l'étoupe et autres substances les joints d'un bâtiment.
CALMIR, v. n. Mar.—Devenir calme, se calmer, en parlant du vent ou de la mer.
CAN ou CANT, s. m. Charp.—La face la moins large d'une pièce de bois.
CANIVEAU, s. m. Maç.—Pierre creusée dans le milieu pour l'écoulement des eaux.
CANSETTE, s. f.—Petit tube rempli de poudre pour mettre le feu à la cartouche d'une mine.
CANTER, v. a.—Mettre sur le côté, poser de champ. (Ce mot a ici un sens neutre que les dictionnaires, néanmoins, ne mentionnent pas.)
CAP, s. m. Mar.—L'avant d'un bâtiment par rapport à la route qu'il suit. Avoir le cap au nord.
CAPON, s. m. Mar.—Instrument composé d'une corde, d'une poulie et d'un croc de fer, qui sert à lever l'ancre.
CARAVELLE ou CARVELLE, s. f.—Espèce de gros clou forgé.
CARÈNE, s. f. Mar.—Les flancs d'un navire jusqu'à sa ligne de flottaison.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Causeries économiques.

LES ACCAPAREURS ET LES SPÉCULATEURS.

La récolte des pommes de terre avait été mauvaise, le prix en était élevé, et beaucoup de personnes en souffraient. On se plaignait beaucoup, et un dimanche soir on en causait dans le village avec une grande animation.

Robert blâmait beaucoup les cultivateurs qui élèvent les prix et profitent, disait-il, de la misère du peuple. Il les appela des abominables accapareurs et cria bien fort contre eux.

LE PÈRE DUPONT.—Tout doux, mon ami, ne t'emporte pas, car je vais te montrer que tu as tort.

ROBERT.—C'est impossible.

LE PÈRE DUPONT.—C'est au contraire très-facile. J'ai loué un champ que j'ai planté en pommes de terre. J'ai dépensé en travail 50 francs, en semence 10 francs, en fumier 10 francs, et payé 50 francs de loyers au propriétaire du champ. Cela fait 120 francs. Pour que j'aie bénéfice raisonnable et une rémunération de mes peines, il faut que le champ produise cinquante sacs qui, à 4 francs le sac, produisent 200 francs.

Lorsque le champ produit soixante sacs, le prix descend au-dessous de 4 francs, par exemple à 3 fr. 50, j'ai alors 210 fr., le public s'en trouve bien, puisqu'il paie 3 fr. 50

au lieu de 4 francs, et moi aussi, puisque j'ai en somme 210 francs au lieu de 200.

Mais si la récolte n'est que de vingt sacs, chaque sac me revient à moi-même à 6 francs, et si je le vend huit francs, le double du prix ordinaire, je suis encore en perte, car je n'ai que 160 francs au lieu de 200 francs.

ROBERT.—Eh bien, soit ! Les cultivateurs qui vendent leurs produits ne sont pas des accapareurs, et, en réalité, on ne donne ce vilain nom qu'aux gens qui achètent de grandes quantités de blé ou d'autres denrées et les gardent jusqu'à ce que les prix se soit élevés. Ceux là spéculent sur la misère.

L'INSTITUTEUR.—Ils ont, en effet, leur intérêt et le poursuivent avec ardeur, ce qui est certainement blâmable ; néanmoins ils rendent quelquefois, eux aussi, des services ; les médicaments amers en rendent aussi ; on aurait tort de les persécuter.

ROBERT.—Il vous sera difficile de prouver que les accapareurs peuvent rendre des services.

L'INSTITUTEUR.—Pas autant que vous le pensez. Permettez-moi d'abord une observation. Vous dites toujours accapareurs, et je me suis laissé aller à me servir aussi de ce mot. Vous entendez par accapareurs des spéculateurs qui abusent des circonstances. Je ne parle pas de ceux qui abusent, mais de ceux qui agissent honnêtement. Or les spéculateurs sont des gens qui cherchent à prévoir les besoins qui pourront surgir, et prennent des mesures pour les satisfaire. C'est d'eux seuls que je parle, et il est facile de montrer qu'ils rendent des services. Tenez, le père Dupont a déjà montré très-clairement que lorsque la récolte est mauvaise il faut que le prix monte, pour que le producteur rentre dans ses frais.

Mais quel effet la hausse des prix aura-t-elle sur le consommateur ? Evidemment les hauts prix l'engageront ou le forceront à restreindre sa consommation. Il dépensera toujours la même somme, peut être même une somme plus forte, mais pour cette somme plus forte il aura moins de marchandise.

Supposons qu'au lieu de cinquante sacs on n'ait récolté que vingt sacs, et que les prix fussent restés bas, que serait-il arrivé ? On aurait mangé des pommes de terre comme d'habitude, et bientôt les vingt sacs auraient été consommés et puis... plus rien. Les prix ayant haussé, chacun, mis sur ses gardes, s'est restreint. D'abord on n'en a plus gaspillé, puis on n'en a pas donné aux animaux, leur donnant autre chose en place, et en dernier lieu, se contentant du nécessaire, on a fait cuire une quantité moindre pour le ménage.

Ces économies ne suffisent-elles pas encore, les prix continuent-ils à monter ? (Car on peut bien économiser dix sacs sur cinquante, mais pas trente.) Qu'arrivera-t-il si les prix continuent à monter ? On va chercher des pommes de terre à l'étranger, on les importe. Puisque la marchandise est chère, elle peut supporter les frais de transport.

LE PÈRE DUPONT.—Le transport des pommes de terre revient assez cher. Il faut que le sac vaille 10 francs au lieu de 4 pour en importer. Les pommes de terre ne coûtent que trois francs seulement à l'étranger, mais le transport revient à 6 francs, cela fait 9 et il faut bien qu'on ait 1 franc de bénéfice.

ROBERT.—Je veux bien que l'élévation des prix rende le double service, d'une part, d'engager les gens à l'économie, et, de l'autre, de faire importer la denrée, mais je ne vois pas encore le mérite de l'accapareur.

L'INSTITUTEUR.—Celui que vous continuez à appeler accapareur, mais que vous devriez nommer spéculateur, fait office de grenier. Il conserve la denrée, empêche la dilapidation, fait venir la denrée, souvent de fort loin. N'est-ce pas rendre un service que de faire venir la marchandise ? N'aimez-vous pas mieux payer une chose

un peu plus cher que d'en être privé tout-à-fait ? Vous direz qu'il le fait dans son intérêt ; mais s'il est de son intérêt de vous rendre service, tant mieux ! Vous en profitez, laissez-le donc jouir d'un bénéfice raisonnable. Il faudrait que ce fût toujours l'intérêt de quelqu'un de rendre service.

ROBERT.—Sans doute. Mais si le profit est déraisonnable.

L'INSTITUTEUR.—Les hommes qui abusent de leurs avantages sont toujours punis par où ils ont péché. D'abord ils s'attirent l'aversion de tout ceux qui les connaissent ; puis, pour ne mentionner qu'un point, ceux qui veulent trop gagner finissent généralement par perdre.

LE PÈRE DUPONT.—Sans doute ils attendent que les prix montent, montent, montent, et ils attendent ainsi jusqu'à ce que les prix commencent à baisser. Il se pressent alors pour vendre, offrent de grandes quantités de marchandises à la fois, ce qui ne fait qu'accélérer la baisse, et les voilà bien attrapés.

MAURICE BLOCK.

(A continuer.)

51me conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. tenue. samedi, le 30e jour du mois de janvier 1875.

Furent présents :

MM. F. X. Toussaint, président de l'association ; J. Juneau, Ed. Carrier, inspecteurs d'écoles ; N. Lacasse, J. B. Cloutier, D. McSweeney, J. Létourneau, J. Piérard, B. Lippens, E. Gagnon, G. Labonté, F. Fortin, D. Potvin, G. Vien, J. B. Dugal, J. E. Aubé, F. Pagé, O. Goulet, L. LaRoche, F. X. Béllanger, A. Guay, F. Létourneau, J. B. Tremblay, J. C. Lacroix, MM. les abbés Corriveau et Meunier et les élèves maîtres de l'école normale-Laval.

Les minutes de la dernière séance furent lues et adoptées.

Conformément à une résolution passée à la dernière conférence demandant à ajouter à chacune des conférences une leçon pratique de leçons de choses, M. J. Piérard, moteur de cette résolution, fut appelé à donner une de ces leçons qui dura près d'une demi-heure. La manière habile avec laquelle M. Piérard sut entretenir ses élèves fut plus que suffisante pour prouver à ses auditeurs qu'il n'en était pas à son premier essai.

Le sujet suivant, proposé à la dernière séance, fut alors discuté, savoir : "Jusqu'à quel point peut-on rendre l'enseignement intuitif ?"

M. J. B. Cloutier prit la parole sur le sujet et démontra, en peu de mots, la possibilité de rendre l'enseignement intuitif applicable à toutes les branches de l'enseignement. Il réfuta l'idée qu'émettent certains instituteurs peu éclairés dans leur profession qui croient qu'il suffit d'enseigner une page de lecture à l'enfant pour qu'il sache lire ; de lui démontrer quelques problèmes, d'arithmétique pour qu'il sache l'arithmétique. Mais qu'au contraire il faut lui donner beaucoup d'exercices, surtout pour le calcul.

M. B. Lippens parla longuement sur l'enseignement intuitif, expliqua le boulier compteur, et s'accorda à dire avec M. Cloutier que l'enseignement intuitif est applicable à toutes les branches de l'enseignement et que dans certaines branches il faut beaucoup de pratique, notamment pour le calcul.

M. J. B. Cloutier demanda si l'expression "leçons d'intuition" rendait aussi bien l'idée que l'on a de ces sortes de leçons que les mots "leçons de choses !" Selon M. Cloutier, les mots "leçons de choses" seraient plus en rapport avec l'essence de ces leçons dont le but principal est de peindre à l'esprit l'image ou la représentation d'un objet quelconque.

Les leçons d'intuition ont un toute autre sens.

M. B. Lippens croit que dans ce cas les mots "leçons de choses" sont préférables.

La discussion sur le sujet est ensuite continuée.

M. l'inspecteur Carrier et M. N. Lacasse, après plusieurs remarques judicieuses sur l'efficacité des leçons de choses, se prononcèrent aussi en faveur de l'enseignement intuitif.

M. Toussaint résuma les débats sur le sujet et conclut par la résolution suivante qui fut unanimement adoptée : "Que l'enseignement intuitif est très avantageux et applicable aux diverses branches de l'enseignement ; qu'il est avantageux non seulement pour l'instituteur, mais aussi pour l'élève, pour le premier, parce que ses explications sont bien mieux comprises et en bien moins de temps, pour le second, parce que les difficultés qu'il rencontre à saisir ces explications du maître sont à demi vaincues, en ayant sous les yeux l'image ou la représentation de l'objet dont il s'agit."

M. le président informe l'association qu'une personne très compétente est dans le moment à préparer un livre gradué de lecture.

Le sujet de discussion pour la prochaine conférence sera le suivant : "Jusqu'à quel point doit-on s'occuper de la prononciation dans l'enseignement ?"

Le révd. M. P. Lagacé continuera son cours de physiologie ; MM. J. Létourneau, N. Lacasse et J. Piérard traiteront chacun un sujet.

L'assemblée est ensuite ajournée au dernier samedi de mai prochain, à 9 heures A. M.

F. X. TOUSSAINT,
Président.
J. C. LACROIX,
Secrétaire.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

NOMINATIONS.

COMITÉ D'EXAMEN.

ILES DE LA MAGDELEINE.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par un ordre en conseil du 20 mars dernier, nommer les messieurs dont les noms suivent, membres du comité qui vient d'être adjoint au jury d'examen du comté de Gaspé, à l'effet d'examiner les aspirants ou aspirantes à l'enseignement primaire dans les Iles de la Magdeleine, savoir : le révd. Charles A. Boudreau, et MM. Jean Félix Painchaud et John James Fox.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par un ordre en conseil du 14 avril dernier, faire les nominations suivantes, savoir :

Comté de Bonaventure, Hope—M. John Votier en remplacement du révd. H. C. Stuart.

Comté de Bonaventure, Ristigouche—M. William Adams en remplacement de M. James W. McDonald.

Comté des Deux-Montagnes, Saint-Joseph-du-Lac—M. Guillaume Fautoux en remplacement de M. Félix Trotter.

Comté de l'Islet, Saint-Cyrille—M. François-Xavier Duchesneau en remplacement de M. Louis Côté.

Comté de Témiscouata, Notre-Dame-du-Lac—M. Pierre Cloutier en remplacement de M. Henri Beaulieu.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

ANNEXIONS ET ÉRECTIONS.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par un ordre en conseil du 22 mars dernier :

10. Distraire de la municipalité de l'Île-du-Pads, dans le comté de Berthier, l'île de Saint-Amand, dans le même comté, pour l'annexer à l'île Saint-Ignace.

20. Diviser le canton d'Inverness, dans le comté de Mégantic, en deux municipalités scolaires distinctes avec les mêmes limites qu'elles ont maintenant pour les fins civiles.

30. Distraire de la municipalité d'Onslow, dans le comté de Pontiac; la partie dont suit la description, savoir: bornée au nord par la ligne qui sépare la seconde et la troisième concessions du canton d'Onslow, à l'est et au sud, par la rivière Ottawa, et à l'ouest par le canton de Bristol, et l'ériger en municipalité, sous le nom de Pontiac.

40. Annexer le onzième rang de Litchfield à Leslie dans le comté de Pontiac.

Par un autre ordre en conseil du 14 avril dernier :

10. Rappeler l'ordre en conseil du 17 juin dernier érigeant en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Saint-Vincent d'Adamsville dans le comté de Brome et y substituer l'érection suivante : *East-Farnham*, borné au nord par le canton de Granby, à l'est par celui de Brome, au sud par celui de Dunham, et à l'ouest par les limites rurales de West-Farnham et de l'Ange-Gardien.

20. Distraire de la municipalité de Saint-Calixte de Kilkenny, dans le comté de Montcalm, les lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit du onzième rang pour les annexer à la municipalité du canton de Wexford.

Et par un troisième ordre en conseil du 17 avril dernier :

Fixer comme suit les limites de la municipalité scolaire de Sainte-Anne-de-Stukeley, savoir :

Sainte-Anne-de-Stukeley comprenant le 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e rangs du canton de Stukeley (dans le comté de Shefford) depuis le lot no. 1 jusqu'au lot no. 14, tous deux inclusivement, et les lots nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 des 9e, 10e, et 11e rangs du canton d'Ely, dans le même comté.

BREVETS DE CAPACITÉ OCTROYÉS PAR LE BUREAU (CATHOLIQUE)
D'EXAMINATEURS DE QUÉBEC.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe : Mlle. Fortier M. Adéline (F).
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe : Mlles. Bergeron M. Anne, Caron M. Clémentine, Delisle M. Joséphine, Langlois M. Caroline (F).
2 février 1875.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, MAI, 1875.

Académie commerciale catholique de Montréal.

Nous avons déjà eu occasion de parler avantageusement de cette institution dont Montréal est fière à plus d'un titre.

Nous publions aujourd'hui avec beaucoup de plaisir les appréciations suivantes sur le caractère des études et les résultats obtenus. Elles sont extraites des journaux de Montréal, qui, sur les lieux mêmes, peuvent juger avec connaissance de cause.

(De la *Minerve* du 9 janvier 1875)

À la tête des institutions commerciales et de toutes les écoles de la ville se place de droit l'Académie commerciale catholique, qui est la plus importante et la plus utile. Nous avons eu souvent l'occasion de constater le progrès et la prospérité de cette institution qui fait l'honneur de Montréal. Le rapport que viennent de publier les commissaires nous fournit une nouvelle preuve de sa valeur et de sa prospérité.

L'Académie commerciale catholique recevait l'an dernier 380 élèves, qui étaient sous la direction de 14 professeurs. Ce chiffre est de près de 500 cette année. Nous ne reviendrons pas ici sur les détails de l'enseignement qui s'y donne, et dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises. Le public a déjà été plus d'une fois à même de constater le mérite de cette institution et les services qu'elle rend. Toutes les branches sont enseignées à l'école du Plateau, et les élèves qui sortent de cette maison sont prêts à suivre avec succès les carrières industrielles et commerciales. Ils sont habilement préparés pour l'étude du génie civil et des autres branches de ce genre.

Nos institutions commerciales et nos maisons de commerce

ont pu déjà apprécier le degré d'instruction et la capacité étonnante des élèves qui sortent de l'Académie, et déjà la réputation de cette institution est si bien établie que ceux qui en sortent sont assurés d'un accès facile dans les carrières commerciales. Il y a quelques jours, M. Barbeau, caissier de la banque d'épargnes, invitait M. Archambeault à lui envoyer douze ou treize de ses élèves pour balancer les comptes de cette banque de la dernière année au nombre de 40,000. Ces jeunes gens s'acquittèrent de leur tâche, à la grande satisfaction de M. Barbeau, qui leur fit à chacun un cadeau de \$10. Cette épreuve est concluante en faveur de l'Académie commerciale.

L'Académie commerciale est réellement, sous tous les rapports et au témoignage de tout le monde, une institution modèle, qui fait l'honneur de la métropole canadienne et qui est destinée à rendre les plus grands services.

(Du *National* du 5 janvier 1875.)

Nous avons eu fréquemment déjà l'occasion d'apprécier les services que rend à notre jeunesse cette institution qui remplit une grande lacune dans notre système scolaire.

L'institution est comme l'on sait sous la direction immédiate de son principal M. Archambault. Nous avons déjà souvent rendu justice aux haute connaissances et à l'habileté démonstrative de ce monsieur. Les succès brillants qu'obtient de jour en jour davantage l'institution placée sous sa surveillance, confirment, mieux que tous ce que nous pourrions dire, la perspicacité des commissaires lorsqu'ils firent pour diriger leur établissement un choix aussi judicieux.

M. Archambault a su s'entourer pour l'aider dans son œuvre ardue, de professeurs habiles et recommandables sous tous les rapports. Quatorze instituteurs se partagent les diverses branches d'enseignement. On a déjà réuni les magnifiques rudiments d'un musée d'histoire naturelle, et les principaux appareils nécessaires à l'étude des lois de la mécanique, de la physique, de la chimie et des autres sciences nécessaires à la pratique des diverses branches du génie civil et du haut commerce. On sait qu'aujourd'hui toutes les connaissances humaines se lient entr'elles et se complètent et qu'on ne saurait en cultiver une avec fruit sans avoir fait au moins une étude succincte de toutes les autres. L'académie commerciale peut recevoir commodément dans son état actuel six cents élèves. Le montant déposé, l'année dernière, par messieurs les commissaires, y inclus les additions aux bâtisses, l'achat des terrains, d'instruments de physique et de chimie et de collections d'histoire naturelle, de minéralogie etc., y compris l'intérêt sur leurs obligations, a été de quatre-vingt-six mille dollars.

Nous avons déjà rendu compte du programme très-étendu de l'enseignement de l'Académie commerciale. Il est donc inutile de le répéter encore. On sait qu'il comprend toutes les connaissances nécessaires pour la pratique du commerce dans toutes ses branches pour les architectes, les ingénieurs de chemins de fer, les arpenteurs, les chefs d'ateliers industriels, les conducteurs d'usines, d'exploitations minières et d'exploitations scientifiques pour canaux, chemins de fer etc., toutes ces vocations ayant été comme l'on sait, presque inclusivement le partage d'étrangers à notre pays, bien que notre jeunesse y ait des aptitudes égales et même sous beaucoup de rapport, supérieures.

On a exprimé le regret qu'un gymnase n'ait pas encore pu être ajouté à l'institution qui nous occupe, mais on nous assure que les commissaires comprennent que les forces intellectuelles ont pour auxiliaire et gardien principal le développement salutaire de l'organisme physique et que l'utilité des récréations indispensables à de bonnes études est considérablement rehaussée lorsqu'elles peuvent contribuer par des exercices sagement gradués, au développement du corps. On peut donc s'attendre à voir bientôt un gymnase complet et du reste bien ordonné comme tout ce qui est du ressort de l'Académie, s'ajouter à cette institution déjà si éminemment utile.

(Du *Bien Public* du 9 janvier 1875)

Les commissaires d'écoles catholiques ont droit d'être fiers de leur œuvre et la postérité leur en saura gré. Ils ont vu la lacune immense qui existait dans notre système d'éducation, ils ont compris que si tant de talents ont été perdus pour notre pays, si tant de jeunes canadiens ont végété, lorsque leurs compatriotes anglais prospéraient à côté d'eux, c'est parce que notre éducation n'était pas assez pratique. Combien de jeunes gens après des cours d'études brillants, se sont vus fermer les portes des maisons de commerce ou des bureaux publics,

parceque, avec toutes leurs connaissances, ils n'avaient pas celles qu'on exigeait d'eux ! N'est-ce pas là, en grande partie, la raison pour laquelle nous ne sommes pas représentés dans les bureaux publics en proportion de notre population ? N'est-ce pas aussi la raison pour laquelle nous sommes obligés d'aller à tout moment à l'étranger chercher des ingénieurs, des architectes, des industriels ? Qui dira le mal que nous a fait l'absence de l'éducation pratique dont nos compatriotes anglais se glorifient avec raison et qui leur donne, dans une foule de choses, une supériorité qu'ils savent faire valoir.

Nous désirons dire un mot en particulier de l'Académie du Plateau qui est sous la direction d'un des professeurs les plus distingués de ce pays, M. Archambault. Tout le monde admire cette magnifique bâtisse dont les jolies tourelles dominent une grande partie de la ville. Le terrain sur lequel elle est construite forme une superficie de 150,132 pieds. Acheté par les commissaires à raison de vingt-cinq centins, il vaut aujourd'hui plus d'une piastre. L'augmentation de la valeur du terrain est si grande qu'elle couvre le coût de la bâtisse, qui pourtant s'élève à la jolie somme de \$73,160.

L'espace et l'air si nécessaires aux enfants abondent à l'intérieur comme à l'extérieur de la bâtisse ; on n'a rien épargné pour leur procurer tout ce qui est utile au développement du corps et de l'esprit. Pour qu'on ne puisse leur reprocher aucune lacune, nous espérons que les commissaires trouveront moyen d'avoir un gymnase.

Mais arrivons à l'enseignement.

L'Institution, comme nous l'avons dit, est sous la direction de M. U. E. Archambault qui est assisté par quatorze professeurs choisis, et dont plusieurs sont vraiment des hommes distingués. Rien de plus complet, de plus pratique que l'éducation donnée par les professeurs de l'Académie ; toutes les sciences, tous les arts que les progrès modernes rendent indispensables, sont enseignés avec le plus grand succès.

On a fait des dépenses considérables pour acheter les instruments et les appareils nécessaires à l'étude de la chimie, de la physique et de la mécanique, et les musées que la maison renferme attestent le zèle et l'intelligence des commissaires et des professeurs. On vient d'établir un cours polytechnique qu'on pourra suivre avec fruit, même après avoir fait un cours d'études classiques.

Les jeunes gens qui auront passé quelques années dans cette institution ne seront pas en peine de se faire une position dans le monde, et avant longtemps on en verra plusieurs se distinguer dans des carrières où jusqu'à présent les anglais seuls prospéraient.

Il vient de se passer un fait qui démontre la capacité des élèves de l'Académie. Dernièrement M. Barbeau de la Banque d'Epargnes, faisait venir une douzaine des élèves de M. Archambault pour faire la balance des livres et des comptes de la banque. L'ouvrage de plusieurs jours fut fait en quelques heures.

Si nous parlons avec tant de plaisir des écoles et de l'académie établies par Messieurs les commissaires, c'est que dans l'éducation industrielle et commerciale nous voyons l'avenir du Bas-Canada, l'élément de progrès le plus puissant de notre nationalité. Depuis longtemps il n'y avait qu'une opinion à ce sujet, il n'y avait qu'une voix pour réclamer l'établissement de collège et d'écoles où on ne se bornerait pas à enseigner le grec et le latin. Ayons de bons collèges classiques, encourageons-les autant que possible, mais n'oublions pas qu'il faut dans un pays comme celui-ci, à l'époque où nous vivons, une éducation plus prompte et plus pratique pour la masse des enfants.

Lorsque le peuple canadien aura l'éducation qui développera les aptitudes dont il est doué pour les arts mécaniques et industriels, on ne verra pas tant de talents dévoyés d'existences précieuses perdues pour la société.

(Du *Franc-Parleur*, du 13 janvier, 1875.)

A la tête de ces institutions se place naturellement l'Académie commerciale catholique dont la supériorité d'enseignement sur toutes les institutions du même genre, ne saurait être contestée. Nous citons avec plaisir le fait que dernièrement le gérant de la Banque d'Epargnes a confié à dix élèves de l'Académie l'examen des livres de la banque ; qu'ils ont opéré ce travail avec une célérité et une habileté dignes des comptables les plus exercés et les plus capables. M. Barbeau, le gérant, leur a donné comme preuve de sa satisfaction, la somme de dix piastres à chacun d'eux.

On a ajouté cette année l'école polytechnique pour préparer

les élèves à embrasser la carrière du génie civil. C'était une lacune à remplir et un véritable service à rendre à nos compatriotes qui jusqu'à présent, étaient forcés de s'adresser à des institutions étrangères quand leurs goûts et leur aptitudes les portaient vers cette carrière honorable et lucrative.

Nous ne pouvons donc qu'encourager fortement les Canadiens Français à profiter des avantages inappréciables que leur offre cette institution, et ce, tout en ne leur coûtant qu'un léger sacrifice pécuniaire.

Bulletin bibliographique.

SILVER THREADS ARE OFTEN SEEN. Song and chorus, by A. Sedgwick. Chez F. W. Helmick, Cincinnati, Ohio.

REMEMBER DAYS OF KINDNESS. Song and chorus, by Charlie Baker. Chez le même éditeur.

SADDIE DARLING. Beautiful song and chorus, by Charlie Baker. Chez le même éditeur.

Nous accusons réception de ces trois nouvelles compositions, et nous prions l'éditeur qui nous les a adressées de vouloir bien, en retour, accepter nos remerciements.

LES FLEURS DU PRINTEMPS, *verse brillante respectueusement dédiée à mademoiselle Albani*, transcrite pour piano par M. J. A. Defoy. Québec, chez A. Lavigne, 11½, rue Saint-Jean, Haute-Ville ; prix : 75 cents.

Cette valse, pleine de jolis effets, porte, sur sa première page, un portrait lithographié de la grande cantatrice canadienne.

L'ESPÉRANCE (*Pauvre France !*) ; *Mélocie dramatique*, dédiée à M. P. N. Lamothe ; Québec, chez le même éditeur ; prix, 35 cents

Cette publication est une édition canadienne de la touchante mélodie de M. Faure intitulée : *Pauvre France !*

Il est rare que les chanteurs de quelque célébrité composent d'une manière sortable. Citons, pour un exemple entre mille, les quelques essais de madame Adéline Patti qui montent très-haut sur la portée, mais dont le mérite réel ne s'élève pas au-dessus du très-médiocre. M. Faure, toutefois, est une exception à cette règle, et la plupart des compositions contenues dans son recueil de romances sont d'une conception et d'un goût véritablement élevés. *Pauvre France*, parmi ces dernières emprunte encore à la malheureuse époque de 1870-71, un intérêt plus palpitant. C'est la voix de la patrie pleurant sur les ruines que l'ennemi a laissées sur son passage :

Pauvre France,
Jadis ton nom était si beau !
La démence
A terni ton noble drapeau :
Pauvre France !
Pleurons, enfants de la patrie,
Le jour de deuil est arrivé !

Cette introduction du refrain de la "Marseillaise," chanté dans le mode mineur produit un effet extrêmement touchant ; tandis que le changement du mineur au majeur dans la dernière phrase, ramène l'esprit à des idées moins sombres, et fait luire aux regards ce rayon magique, l'espérance. C'est une des plus belles mélodies que nous connaissions.

CONTRE-POISON. *Faussetés, erreurs, impostures et blasphèmes de l'apostat Chiniquy. Dialogue sur la confession* ; par Alph. Villeneuve, prêtre. 38 pages in-12 ; Montréal, au bureau du *Franc-Parleur* ; prix, cinq centins. M. Villeneuve a donné à son ouvrage la forme d'un dialogue, ce qui en rend la marche plus rapide et supprime les transitions. Avec cette petite brochure, l'auteur a entrepris une bonne œuvre et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

THE STATESMAN'S YEAR BOOK, STATISTICAL AND HISTORICAL ANNUAL OF THE STATES OF THE CIVILISED WORLD, *hand book for politicians and merchants, for the year 1875* ; by Frederick Martin. Twelfth annual publication, revise after official returns. 1 vol. in-12 760 pages ; Londres, Macmillan & Co.

Nous offrons à MM. Middleton et Dawson, nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire de cette excellente publication, indispensable à celui qui s'occupe d'affaires publiques, et fort utile à tout le monde comme livre de renseignements.

SCHOOL FESTIVAL SONGS ; *a collection of favorite english and german trios and choruses, for male and female voices, with piano accompaniment, suitable for exhibitions, parlour entertainments etc.* J. Fischer & bro ; Dayton, Ohio. Prix 75 cents.

Ce cahier de trente-quatre pages in-4 contient treize compositions, dont six dues à la plume de M. Fr. Abt. C'est déjà une bonne recommandation. Les morceaux écrits par M. Karl Merz sont aussi d'un excellent style, et se distinguent des productions que l'on trouve ordinairement dans les recueils de ce genre.

Nous recommandons volontiers ce cahier pour les écoles anglaises ; et les écoles françaises pourraient également en faire leur profit en adaptant à la musique des paroles françaises. Les familles qui

aiment la musique, trouveront dans ce petit recueil, un moyen de passer plusieurs soirées agréables au coin du foyer.

VIAGET MÉLODIES POUR CHANT, avec accompagnement de piano, par George Rupès. Un joli cahier in-8 royal, de 135 pages; Québec chez A. Lavigne, 11½ rue St. Jean, Haute-ville. Les mélodies de M. Rupès ont acquis une popularité qu'elle méritent, d'ailleurs, surabondamment. "Rappelle-toi," cette douce élégie que tout le monde a chantée ou entendu chanter, peut donner une excellente idée du reste du recueil.

LE CALCULATEUR UNIVERSEL, par B. Lippens. Ce *Calculateur* consiste en un tableau de multiplication s'étendant depuis 2 X 11 jusqu'à 99 X 99. Quoique le tableau n'aille pas au delà de deux chiffres, on peut néanmoins, avec son aide, faire un grand nombre de multiplications, même lorsque l'un des facteurs ou les deux facteurs ont trois chiffres et plus; le procédé en est indiqué dans les explications que l'auteur met en tête du tableau; du reste il se conçoit facilement. La division peut aussi se faire au moyen de la même table, en multipliant par 0,05, 0,08, 0,22, &c.

L'usage de ce tableau rendra le même service que les tables d'intérêt et d'escompte, c'est-à-dire, qu'il fera gagner beaucoup de temps en simplifiant l'opération et en assurant l'exactitude du résultat sans qu'on soit obligé de repasser le calcul déjà fait.

Revue mensuelle.

Tout le continent américain se rappellera avec bonheur la date du 27 avril dernier, jour de l'investiture du cardinal McCloskey, archevêque de New-York. C'est un événement d'une importance majeure et qui marquera une nouvelle et grande phase dans l'existence du Nouveau-Monde. Tout le peuple des Etats-Unis, sans distinction de croyance, l'a salué avec joie; et, d'une extrémité à l'autre du continent, les mêmes impressions se sont manifestées de toutes parts.

Nous empruntons au *Nouveau-Monde*, de Montréal, le compte-rendu de cette cérémonie, unique dans nos annales:

"La ville de New-York a été émue par l'événement qui s'est accompli mardi, 27 avril, dans la cathédrale Saint-Patrice. Là, John McCloskey a été ordonné prêtre. Là il a été sacré évêque. Là, mardi dernier, il a reçu le fardeau, avec l'honneur, du rang le plus rapproché de celui du Vicaire de Jésus-Christ, un rang dont les insignes symboliques disent par leur couleur à celui qui les porte qu'—au-dessus des milliers de prélats catholiques, il doit se dresser comme une colonne de la maison du Seigneur, comme un pivot de la porte qui ouvre le ciel aux fidèles, et le ferme aux prévaricateurs et aux indignes. Immense était la foule des fidèles catholiques aux abords de la cathédrale, désireux de voir quelque chose de la cérémonie, non par vaine curiosité, mais par dévotion."

La cathédrale était remplie autant que l'espace le permettait. A 11 heures moins vingt minutes, le clergé au nombre de plusieurs centaines de prêtres en soutane et en surplis pour les séculiers, et en habit de leur ordre pour les dominicains, les bénédictins et les franciscains, est entré dans l'église et a pris place au milieu de la nef, sur des sièges placés dans l'allée entre les bancs.

Lorsque ces sièges ont été occupés, ceux placés autour du sanctuaire—agrandi pour la circonstance—ont été donnés aux représentants des diverses autorités de la ville.

Mgr. Roncetti accompagné du docteur Ubaldo-Ubaldi, son secrétaire, a été introduit dans le sanctuaire par l'abbé Kearney, maître des cérémonies. Le prélat portait le costume violet des chambellans d'honneur de Sa Sainteté, et tenait à la main la barette pourpre.

Après avoir adoré le Saint-Sacrement, au grand autel, le prélat s'est dirigé vers une petite table élégamment dorée placée du côté de l'Évangile, et y a déposé la barette, qu'il a recouverte d'un voile de velours cramoisi, puis il s'est retiré. Alors est entré le comte Marefoschi de la garde-noble du Pape, en grand uniforme de ce corps, qui s'est placé, le sabre à la main, à côté de la table.

Ensuite sont entrés portant le pluvial et la mitre NN. SS.:

- Roosevelt-Bayley, archevêque de Baltimore;
- Purcell, archevêque de Cincinnati;
- Williams, archevêque de Boston;
- Wood, archevêque de Philadelphie;
- Taschereau, archevêque de Québec;
- Conroy, évêque d'Albany;
- McNoirny, administrateur du même diocèse;
- Ryan, évêque de Buffalo;
- Corrigan, évêque de Newark;
- Wadhams, évêque d'Ogdensburg;
- McQuade, évêque de Rochester;
- Lynch, évêque de Charleston;
- Becker, évêque de Wilmington;
- L. de Goësbriland, évêque de Burlington;
- Gaberry, évêque élu de Hartford;
- Healy, évêque élu de Portland;
- Hendricken, évêque de Providence;
- O'Reilly, évêque de Springfield;
- McCloskey, évêque de Louisville;

O'Hara, évêque de Scranton;

McLoughlin, évêque de Brooklyn, officiant.

"A la suite des évêques venaient Mgr. Roncetti, revêtu du surplis et de la mante violette bordée d'hermine, que portent les prélats de son rang dans les grandes cérémonies.

"Le cortège était fermé par S. Em. le cardinal McCloskey.

"A son entrée dans le chœur, tous les archevêques et évêques se sont levés et ont ôté leurs mitres comme marque de respect pour sa haute dignité.

Mgr. McLoughlin a dit la messe, l'abbé McGlynn faisant les fonctions de prêtre assistant, l'abbé Meegan, celles de diacre, et l'abbé Kean, celles de sous-diacre.

"Le cardinal avait pris place sur son trône du côté de l'Évangile; un autre trône avait été élevé en face, du côté de l'Épître, pour Mgr. Bayley, chargé par le Saint Père de remettre en son nom, la barette à l'archevêque de New-York. L'évêque officiant avait son fauteuil en face du grand autel.

"Une grande messe a été chantée; le chœur était formé par de nombreux chanteurs et de nombreux instrumentistes, qui ont très bien exécuté une des compositions de Cherubini.

"La messe étant dite, Mgr. McLoughlin a déposé la chasuble, revêtu le pluvial et la mitre, et a pris rang parmi les autres évêques.

"Les maîtres de cérémonies, Kearney et Farley, se sont alors avancés vers le cardinal, qui est descendu de son trône, est allé s'agenouiller devant le Saint-Sacrement, puis ayant monté les marches, s'est placé au coin de l'Évangile. Les maîtres de cérémonies se sont ensuite avancés vers Mgr. Bayley, qui descendant de son trône, s'est rendu au grand autel et a pris place au coin de l'Épître. Les maîtres des cérémonies sont ensuite allés chercher Mgr. Roncetti, qui a remis à Mgr. Bayley le Bref du Pape, dont lecture a été faite à haute voix par l'abbé McGlynn.

"Après cette lecture, l'abbé légat a pris, sur la table où il l'avait déposée, la barette cardinalice et l'a remise à Mgr. Bayley, en lui adressant une allocution en latin.

"Après la réponse de l'archevêque, l'abbé légat a pris place à ses côtés, et se tournant vers la nouvelle Eminence, lui a adressé une allocution en latin. Mgr. Bayley s'est approché du cardinal McCloskey, et lui a placé la barette sur la tête. Son Eminence s'est alors levée et a répondu en latin à l'allocution de l'abbé légat.

"La cérémonie de la remise de la barette étant terminée, le cardinal, s'exprimant cette foi en anglais, a prononcé l'allocution suivante:

"Après m'être efforcé de remercier Sa Grandeur l'archevêque de Baltimore et l'illustre abbé légat et délégué apostolique de la part très-importante qu'ils ont gracieusement prise dans les cérémonies dont vous venez d'être témoins, je sens que j'ai encore un devoir de reconnaissance à remplir envers vous très-révérands et illustres frères de l'épiscopat, et envers vous fonctionnaires éminents de l'état ou de la ville, et enfin envers toute l'assistance, pour l'honneur que nous fait votre présence. Il serait juste que j'exprimasse en termes appropriés à la circonstance mes remerciements bien sincères et aussi que je disse quelque chose de la solennité qui a attiré dans l'enceinte de cette vénérable cathédrale une si auguste assemblée.

"Mais je regrette de dire que mes forces ne me le permettent pas et que cette tâche les excéderait; de plus cette cérémonie, qui n'est pas encore terminée, a été très-longue, et je ne voudrais pas, lors même que je le pourrais, mettre plus longtemps votre patience à l'épreuve. Je me bornerai donc à vous demander, à vous, mes illustres et vénérables frères du clergé et à vous mes bien aimés fils et diocésains, de m'accorder votre sympathie et de prier pour moi.

"Je vous demande de vous joindre à moi, d'abord pour rendre grâce à Dieu Tout-Puissant, et après lui à N. S. P. le Pape, premier pasteur de l'Église et Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, de la grande et insigne faveur qu'il nous a accordée et pour laquelle nous nous sommes efforcés de manifester notre reconnaissance dans les solennités de ce jour. Nous rendrons grâce à Dieu et à Notre Saint Père de l'honneur fait à nous tous—d'abord aux vénérables prélats et prêtres de l'Église, à la population catholique, non d'une ville ni d'un diocèse en particulier, mais de tout le pays, population dont le cœur tressaille de joie aujourd'hui à cause de l'heureuse nouvelle qu'elle a reçue de la dignité à laquelle a été élevée l'Église d'Amérique.

"Cette dignité, dans l'intention du Saint-Père, est pour montrer au pays entier son profond respect et son estime pour notre grande et florissante république, où la population catholique forme une partie si essentielle, loyalement dévouée à ses institutions, et qui, avec la grâce de Dieu ne cessera jamais de travailler pour rendre glorieuse et prospère cette noble et libre nation.

"Si vous ne vous unissez pas des lèvres avec moi, unissez-vous de cœur pour prier le Très-Haut de bénir ce pays, de bénir notre Saint Père et de lui accorder, que, avant de fermer les yeux sur cette terre, il puisse voir l'aurore d'un jour plus heureux, le jour de salut et de gloire de son peuple."

"Après cette allocution, le cardinal a entonné le *Te Deum*, qui a

été supérieurement chanté par le chœur. Pendant le chant du cantique, Son Eminence précédée des maîtres des cérémonies et de ses vicaires-généraux, s'est rendu à la sacristie pour y revêtir la pourpre cardinalice. Vers la fin du *Te Deum*, Son Eminence est rentrée dans le sanctuaire, est montée à l'autel et a donné sa bénédiction à l'assistance. C'était une scène impossible à décrire.

— La longue procession d'archevêques, d'évêques et de prêtres s'est alors reformée pour sortir de la cathédrale, le cardinal marchant à la suite. Le cortège était fermé par le comte Marfoscchi, tenant le sabre au poing.

Pendant que ces choses consolantes s'accomplissent aux Etats-Unis, la persécution continue en Prusse, et la lutte engagée entre M. de Bismark et le catholicisme prend tous les jours des proportions plus grandes. Par une singulière ironie du sort, ou plutôt par une permission divine, le grand chancelier, qui a brisé tant de redoutables obstacles, devient impuissant en face de cette faiblesse qu'il croyait pouvoir balayer d'un revers de la main. Il s'en irrite et s'en prend un peu à tout le monde. Il veut que toutes les nations, non seulement l'assistent dans son entreprise, mais n'osent pas plaindre ceux qu'il opprime. Nous croyons que ni l'un ni l'autre des desirs de M. de Bismark ne s'accomplira. Les menaces, jusqu'à présent, lui ont assez bien réussi, mais il va trop loin, évidemment, et il s'attaque à plus fort que lui. Comme le serpent qui mord la lime, il se brisera les dents.

Malgré cela, cependant, il trouve des imitateurs, et le petit Etat de Buenos-Ayres marche sur ses traces et le dépasse même en pillant et saqueant un archevêché, et en incendiant un collège tenu par les Jésuites. Il va sans dire que ces atrocités ne trouvent pas une voix pour les excuser.

Parmi les nouveaux candidats à l'Académie française, nous remarquons avec plaisir le nom de M. Théodore Vibert, poète distingué et journaliste de mérite.

Le nom de M. Vibert n'est pas inconnu parmi nous, et plusieurs de nos journaux en conservent un précieux souvenir. C'est un ami des lettres canadiennes, et un ami dont elles doivent à bon droit s'enorgueillir. Le principal ouvrage de M. Vibert est intitulé *Les Girondins*, poème en vers et en douze chants. M. Vibert a, en outre, écrit *Les Saliens gaulois*, *Les quatre Morts*, et une foule de pièces détachées, qui portent toutes le même cachet d'originalité et de véritable inspiration. M. Vibert partage aujourd'hui avec M. François Coppée une renommée qui fait également honneur aux deux. Ses ouvrages sont tous d'une haute portée philosophique et religieuse, et d'une moralité irréprochable. Le regretté Emile Deschamps a fait une étude très-élogieuse de son poème *Les Girondins* et signale surtout, avec la grandeur du style, ce souffle religieux qui inspire et anime tout le poème.

M. Vibert est encore jeune; il est né en 1825. Membre du barreau, il a abandonné l'exercice de sa profession pour se livrer entièrement à la littérature, pour laquelle il se sentait un attrait irrésistible. En dehors de ses grands travaux, il a collaboré à beaucoup de journaux et de revues, et ses articles sont très-estimés. L'Académie n'a pas pour habitude de choisir ses élus parmi les hommes de l'âge de M. Vibert, et il est généralement entendu que l'immortalité, celle que l'Académie confère du moins, doit commencer le plus tard et durer le moins longtemps possible. Nous ne voyons pas de mal, cependant, à ce que, de temps à autre, ce corps vénérable s'infuse dans les veines un sang plus jeune et plus chaud. Le talent, d'ailleurs, n'a pas d'âge, et le mérite, même lorsqu'il n'a pas les cheveux tout-à-fait blancs, a droit d'être récompensé.

Nous avons le regret d'apprendre, au moment de clore notre revue, la mort du frère Olympe, supérieur de l'Institut des Frères de la doctrine chrétienne, arrivé à Paris, le 20 avril dernier. Le frère Olympe avait succédé au regretté frère Philippe le 9 avril 1874. Il y avait donc un an, à peine, qu'il exerçait ses fonctions honorables, quand la mort est venue le surprendre. Nous espérons pouvoir donner, dans notre prochain numéro, quelques détails biographiques sur cet homme distingué.

Nous avons aussi à enregistrer la mort de l'hon. Edward Hale, survenue à Québec le 25 avril dernier.

M. Hale était fils aîné de feu l'hon. John Hale et d'Elizabeth Amherst, sœur du premier comte Amherst. Il naquit à Québec en 1801 et reçut son instruction à Kensington, Angleterre. En 1831, il épousa Eliza Cecilia, seconde fille de feu l'hon. juge-en-chef Bowen, de Québec. Il était chancelier de l'Université du Bishop's College, Lennoxville, et président de la compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu, de Staustead et Sherbrooke; depuis 1823 jusqu'en 1828, il fut secrétaire de son oncle, le Gouverneur-général des Indes; et de 1839 à 1840, membre du Conseil spécial du Bas-Canada. Il représenta la division électorale de Sherbrooke à la Chambre d'Assemblée du Canada, à partir des élections générales de 1811 jusqu'en 1811. En 1867 il était nommé Conseiller-législatif, à Québec, pour la division Wellington; et il était encore dans l'exercice de cette charge, lorsque la mort est venue le frapper.

Le clergé de Québec a aussi fait une perte sensible dans la personne du rév. D. H. Têtu, curé de St. Roch des Aulnets. M. Têtu

était un des prêtres les plus estimés de ce diocèse. Il est mort le 30 avril.

Nous aurions dû annoncer, dans notre dernier numéro, la mort de M. Jacques J. Lapare arrivée le 13 mars dernier. M. Lapare était employé au département de l'Instruction publique depuis plus de 25 ans, et avait su s'attirer l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu à vivre avec lui.

Il était âgé de 69 ans.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Le verre incassable.— On parle beaucoup, depuis quelque temps, d'une découverte étonnante qui vient d'être faite, et qui consiste à donner au verre, dont nous avons trop souvent l'occasion de regretter la fragilité, une tenacité et une résistance au choc qui le rapprocheraient de l'acier.

La découverte est très-réelle, et a été présentée officiellement à la Société d'encouragement par un ami de l'auteur, M. de Lubac; plusieurs expériences convaincantes ont été faites en présence des membres de la Société. Une épaisse capsule de verre a été chauffée sans précaution, comme une marmite pour porter de l'eau, jusqu'à l'ébullition. Des feuilles de verre, des bobèches, verres de montre, verres d'optique, ont été lancés au loin sur le pavé sans se briser. Une feuille de verre préparée et une feuille de verre ordinaire de même dimension ont été éprouvées comparativement par la chute de cent grammes. Celle-ci s'est brisée lorsque le poids tombait sur elle d'un mètre de hauteur, tandis que l'autre ne se brisait pas lorsque le poids tombait sur elle de toute la hauteur du plafond de la salle, c'est-à-dire de trois mètres et demi. Pour arriver à la briser, M. de Lubac a dû la frapper à grands coups de marteau, plusieurs fois au même point. Mais, au lieu de se briser par des fentes rayonnantes comme le verre ordinaire, la feuille s'est réduite totalement en poussière.

Cette dernière expérience donne l'explication du fait dont la science possède depuis longtemps le précédent, sous le nom de *larmes bataviques*. Lorsqu'ayant fondu du verre, on le projette par grosses gouttes dans l'eau, il se solidifie brusquement en masse pyramidale terminée par une longue queue. La masse arrondie présente alors une étonnante résistance aux chocs; on peut la frapper avec un marteau sur une enclume sans qu'elle se brise; mais il suffit de rompre le fil de verre qui forme le bout de la queue pour que toute la masse se réduise en poussière, en produisant une petite explosion et un rapide éclair. On n'avait étudié jusqu'ici que le phénomène de sa rupture et on en cherchait la raison d'être. Un heureux inventeur a eu l'excellente idée d'étudier le phénomène de la résistance aux chocs, et de chercher à l'obtenir pour des objets de forme quelconque, et il paraît avoir pleinement réussi.

Cet heureux inventeur est un gentilhomme d'une des provinces les plus pittoresques et les moins connues de notre belle France, le Jura méridional. Il se nomme M. de la Bastie, et demeure au château de Richmond, près Pont-d'Ain. Il organise en ce moment à Pont-d'Ain une usine où seront exploités les nouveaux procédés, dont la découverte est le prix d'une persévérance de plusieurs années dans des essais sans nombre et dans de longs tâtonnements.

Le verre incassable est donc du verre trempé. Cette trempe est opérée à la température où le verre se ramollit, dans un bain chauffé lui-même, mais dont la nature et la température varient avec l'espèce et la forme du verre. Le liquide où se fait la trempe n'est pas de l'eau, mais un bain de substances grasses, huile, cire ou goudron fondus. L'une des difficultés du procédé est d'empêcher l'inflammation de ce liquide quand on y apporte rapidement, d'un four incandescent, des pièces de verre fortement chauffées. L'écueil sera de rendre industrielle cette opération, et d'empêcher cette brusque réduction en poussière, qui sera la fin nécessaire des objets de cette nature lorsque les chocs dépasseront une certaine force.

Nous souhaitons un brillant avenir à cette découverte, et nous félicitons surtout M. de la Bastie de l'excellent exemple qu'il donne à tant d'hommes de sa condition qui ne savent comment occuper les loisirs de la vie de château, et pourraient par un travail intelligent, non seulement illustrer leur nom, mais occuper, enrichir et par conséquent diriger les populations qui les environnent.—*Minerve.*

Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure faite aux institutions catholiques pour l'année 1874, en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	CONTÉS.	Subvention pour 1874.
L'Assomption.....	L'Assomption.....	\$ 1500
Bourget (Rigaud).....	Vaudreuil.....	800
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	1 000
Joliette.....	Joliette.....	800
Nicolet.....	Nicolet.....	1500
Ste. Anne.....	Kamouraska.....	1637
St. Germain.....	Rimouski.....	2000
St. Hyacinthe.....	St. Hyacinthe.....	1500
St. Laurent.....	Jacques Cartier.....	800
Ste. Marie-de Monnoir.....	Rouville.....	700
Ste. Marie.....	Montréal.....	1500
Ste. Thérèse.....	Terrebonne.....	1500
Sorel.....	Richelieu.....	800
Trois-Rivières.....	St. Maurice.....	2000
Total.....		\$18037

LISTE No. 2.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	CONTÉS.	Subvention pour 1874.
Laval (St. Vincent de Paul).....	Laval.....	\$ 250
Lévis.....	Lévis.....	1197
L'Islet.....	L'Islet.....	300
Longueuil.....	Chambly.....	328
Masson.....	Terrebonne.....	1197
Ste. Marie.....	Beauce.....	300
St. Michel.....	Bellechasse.....	300
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	1000
Varennes.....	Verchères.....	254
Verchères.....	Verchères.....	250
Ecole de sciences appliquées aux arts.....	Montréal.....	2500
Total.....		\$ 7876

LISTE No. 3.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	CONTÉS.	Subvention pour 1874.
Aylmer.....	Ottawa.....	\$ 192
Baie-du-Febvre.....	Yamaska.....	100
Baie St. Paul.....	Charlevoix.....	142
Beauharnois.....	Verchères.....	192
Belœil.....	Verchères.....	185
Berthier (en haut).....	Berthier.....	285
Buckingham.....	Ottawa.....	250
Chambly.....	Chambly.....	400
Dufresne (St. Thomas).....	Montmagny.....	223
Gentilly.....	Nicolet.....	50
Girouard (St. Hyacinthe).....	St. Hyacinthe.....	100
Kamouraska.....	Kamouraska.....	200
Laprairie.....	Laprairie.....	250
Montréal (Acad. commerciale).....	Montréal.....	1000
Roxton-Falls.....	Shefford.....	112
Sorel.....	Richelieu.....	332
St. André.....	Argenteuil.....	150
St. Columban.....	Québec.....	223
St. Cyprien.....	Napierville.....	100
St. Fustache.....	Doux-Montagnes.....	192
St. Grégoire.....	Nicolet.....	95
St. Joseph (Pte. aux Trembles).....	Hochelaga.....	200
St. Jean.....	St. Jean.....	400
St. Jean.....	Montmorency.....	128
A reporter.....		\$ 5501

LISTE No. 3.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.—(suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	CONTÉS.	Subvention pour 1874.
Montant rapporté.....		\$ 5501
St. Louis.....	Lotbinière.....	20
Ste. Marthe.....	Vaudreuil.....	128
St. Michel.....	do.....	128
St. Romuald.....	Missisquoi.....	170
St. Timothée.....	Beauharnois.....	186
St. Thomas.....	Montmagny.....	212
Yamachiche.....	St. Maurice.....	300
Total.....		\$ 6825

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	CONTÉS.	Subvention pour 1874.
Baie St. Paul.....	Charlevoix.....	\$ 97
Belœil.....	Verchères.....	89
Berthier (en haut).....	Berthier.....	96
Boucherville.....	Chambly.....	89
Cacouna.....	Témiscouata.....	143
Cèdres (Les).....	Soulanges.....	89
Chambly.....	Chambly.....	129
Châteauguay.....	Châteauguay.....	89
Isle-Verte.....	Témiscouata.....	113
Kamouraska.....	Kamouraska.....	130
Lachine.....	Jacques-Cartier.....	178
Laprairie.....	Laprairie.....	89
L'Assomption.....	L'Assomption.....	115
Lévis.....	Lévis.....	102
L'Islet.....	L'Islet.....	115
Longueuil.....	Chambly.....	256
Longue Pointe.....	Hochelaga.....	64
St. Denis (Académie).....	Montréal.....	100
Pointe aux-Trembles.....	Hochelaga.....	150
Pointe aux-Trembles.....	Portneuf.....	150
Pointe-Claire.....	Jacques-Cartier.....	75
Rivière-Ouelle.....	Kamouraska.....	100
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	256
Sorel.....	Richelieu.....	296
St. Aimé.....	do.....	97
St. Ambroise.....	Joliette.....	89
Ste. Anne de la Pérade.....	Champlain.....	100
St. Benoît (Hospice Youville).....	Deux-Montagnes.....	100
St. Césaire.....	Rouville.....	100
St. Charles Borromée.....	Joliette.....	170
Beauharnois (St. Clément).....	Beauharnois.....	128
St. Croix.....	Lotbinière.....	128
St. Cyprien.....	Napierville.....	89
St. Denis.....	St. Hyacinthe.....	89
St. Elisabeth.....	Joliette.....	150
St. Eustache.....	Doux-Montagnes.....	94
Sto. Famille.....	Montmorency.....	90
Sto. Genoviève.....	Jacques-Cartier.....	128
St. Germain.....	Rimouski.....	194
St. Grégoire.....	Nicolet.....	194
St. Henri de Mascouche.....	L'Assomption.....	89
St. Hilaire.....	Rouville.....	89
St. Hyacinthe (La Présentat.).....	St. Hyacinthe.....	115
St. Hyacinthe (Hôtel Dieu).....	St. Hyacinthe.....	115
St. Hugues.....	Bagot.....	150
St. Jacques de l'Acadigum.....	Montcalm.....	170
St. Jean.....	St. Jean.....	194
St. Joseph.....	Lévis.....	200
St. Laurent.....	Jacques-Cartier.....	170
St. Lin.....	L'Assomption.....	89
Sto. Marie.....	Beauce.....	270
Sto. Marie de Monnoir.....	Rouville.....	128
St. Martin.....	Laval.....	73
A reporter.....		\$ 6902

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.—(suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTÉE.	Subvention pour 1874.
Montant rapporté.....		\$ 6902
St. Michel.....	Bellechasse	150
St. Nicolas.....	Lévis.....	89
St. Paul de l'Industrie	Joliette.....	89
Ste. Scholastique.....	Deux Montagnes	150
Ste. Thérèse.....	Terrebonne	89
St. Thomas.....	Montmagny	194
St. Timothée.....	Beauharnois.....	114
Terrebonne.....	Terrebonne	89
Trois-Pistoles.....	Témiscouata.....	113
Trois-Rivières (Ursulines).....		194
Varennes.....	Verchères.....	100
Vaudreuil.....	Vaudreuil.....	89
Yamachiche.....	St. Maurice.....	128
Total.....		\$ 8490

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—(suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTÉE.	Subvention pour 1874.
Montant rapporté.....		\$ 3801
Iacolle.....	St. Jean.....	73
La Pesche.....	Ottawa.....	56
Lauzon (village).....	Lévis.....	141
Longue-Pointe.....	Hochelaga.....	73
Lorette (Ecole Sauvage G.).....	Québec.....	162
do (filles).....	do.....	162
Malbaie.....	Charlevoix.....	73
Maria.....	Bonaventure.....	73
Matane.....	Rimouski.....	56
Montréal (Rue St. Hubert).....		
Sœurs-Marie Ste. Croix.....		100
Montréal (Ecole St. Jacques Couvent).....		712
Montréal (Maîtrise St. Pierre).....		188
Montréal (Commissaires Catholiques).....		889
Montebello.....	Ottawa.....	138
Nicolet (couvent).....		56
Notre-Dame de Hull (garçons).....	Ottawa.....	100
Notre-Dame de Hull (filles).....	do.....	73
Notre-Dame de Lasterrière.....	Chicoutimi.....	60
N.-D.-du-Portage.....	Témiscouata.....	56
Nouvelle.....	Bonaventure.....	100
Percé.....	Gaspé.....	56
Pte.-aux-Trembles.....	Portneuf.....	71
Pointe-Claire.....	Jacques-Cartier.....	73
Pointe-du-Lac.....	St. Maurice.....	73
Portneuf (garçons).....	Portneuf.....	56
do (filles).....	do.....	56
Québec (Œuvre du Patronage).....	Québec.....	100
do (Commissaires Catholiques).....	do.....	286
Québec (Faubourg St. Jean).....	do.....	73
do (Société d'éducation).....	do.....	944
Rawdon (garçons).....	Montcalm.....	50
do (couvent).....	do.....	50
Rigaud (couvent).....	Vaudreuil.....	73
Rivière-du-Loup No. 1.....	Maskinongé.....	100
Rivière-Ouelle.....	Kamouraska.....	56
Stanfold.....	Arthabaska.....	56
St. Agapit.....	Lotbinière.....	56
St. Agnès.....	Charlevoix.....	56
St. Aimé.....	Richelieu.....	200
St. Alexandre.....	Iberville.....	73
do (couvent).....	Iberville.....	56
St. Alexandre.....	Kamouraska.....	73
St. André.....	do.....	56
St. Angèle.....	Rouville.....	56
St. Angèle-de-Méridi.....	Rimouski.....	56
St. Angélique (garçons).....	Ottawa.....	56
St. Anicet No. 1.....	Huntingdon.....	56
St. Anne (couvent).....	Montmorency.....	56
St. Anne de-Bellevue (filles).....	Jacques-Cartier.....	56
do do (garçons).....	do.....	73
St. Anne.....	Chicoutimi.....	56
St. Anne-des-Monts.....	Gaspé.....	80
St. Anne-des-Plaines.....	Terrebonne.....	73
St. Anne Lapérade.....	Champlain.....	151
St. A.-Lapocatière (couvent).....	Kamouraska.....	188
St. Anselme (couvent).....	Dorchester.....	73
St. Athanaso (couvent).....	Iberville.....	56
St. Antoine-de-Tilly.....	Lotbinière.....	56
St. Arsène.....	Témiscouata.....	73
St. Augustin.....	Portneuf.....	60
St. Barthélemi.....	Berthier.....	73
St. Brigide.....	Iberville.....	56
St. Bruno.....	Chambly.....	60
A reporter.....		\$ 11452

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

Acton Vale (couvent).....	Bagot.....	\$ 138
Arthabaskaville.....	Arthabaska.....	233
Aylmer (couvent).....	Ottawa.....	138
Bagotville.....	Chicoutimi.....	56
Baie du Febvre (couvent).....	Yamaska.....	73
Beaumont.....	Bellechasse.....	73
Beauport.....	Québec.....	73
Bécancour.....	Nicolet.....	114
Berthier.....	Montmagny.....	73
Boucherville.....	Chambly.....	73
Buckingham.....	Ottawa.....	73
Cacouna.....	Témiscouata.....	56
Cap St. Ignace.....	Montmagny.....	60
Cap Santé.....	Portneuf.....	73
Carleton.....	Bonaventure.....	100
Carleton (couvent).....	Bonaventure.....	150
Champlain Village, (garçons).....	Champlain.....	73
do (couvent).....	do.....	73
Charlesbourg (garçons).....	Québec.....	56
do (filles).....	do.....	56
Château-Richer (garçons).....	do.....	73
do (filles).....	do.....	51
Chicoutimi (couvent).....	Chicoutimi.....	100
Coaticook (couvent).....	Stanstead.....	100
Cote-des-Neiges, (garçons).....	Hochelaga.....	73
do (couvent).....	do.....	56
Coteau-St.-Louis.....	do.....	73
Deschambault (garçons).....	Portneuf.....	100
do (couvent).....	do.....	73
East-Templeton.....	Ottawa.....	56
Eboulements.....	Charlevoix.....	73
Escoumains.....	Saguenay.....	73
Ethemlin Village (couvent).....	Lévis.....	100
Fraserville (village).....	Témiscouata.....	73
do (couvent).....	do.....	73
Gentilly (couvent).....	Nicolet.....	130
Grande-Baie (garçons).....	Chicoutimi.....	73
do (filles).....	do.....	56
Grande-Rivière.....	Gaspé.....	73
Groindines.....	Portneuf.....	56
Hébertville.....	Chicoutimi.....	100
Hemmingford (couvent).....	Huntingdon.....	73
Huntingdon (couvent).....	do.....	73
Hereford.....	Compton.....	80
Kingsey.....	Drummond.....	56
Laclune.....	Jacques-Cartier.....	73
A reporter.....		\$ 3804

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—(suite.)

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—(suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTÉS.	Subvention pour 1874.
Montant rapporté.....		\$11452
St. Calixte-de-Somerset (garç.)	Mégantie.....	150
St. Calixte de-Somerset (filles)	Mégantie.....	100
Ste. Cécile du Bic.....	Rimouski.....	56
Sto. Cécile (garçons).....	Beauharnois.....	73
Sto. Cécile (filles).....	do.....	97
St. Célestin (couvent).....	Nicolet.....	100
St. Césaire.....	Rouville.....	300
St. Charles (garçons).....	Bellechasse.....	56
do (filles).....	do.....	56
St. Charles.....	St. Hyacinthe.....	73
Ste. Claire.....	Dorchester.....	73
St. Columban de-Sillery.....	Québec.....	188
St. Christophe (couvent).....	Arthabaska.....	183
St. Constant.....	Laprairie.....	97
St. Cuthbert.....	Berthier.....	80
St. David.....	Yamaska.....	56
St. Denis.....	Kamouraska.....	73
St. Denis no. 1.....	St. Hyacinthe.....	73
St. Edouard.....	Napierville.....	73
Ste. Elizabeth.....	Joliette.....	73
Ste. Famille.....	Montmorency.....	56
St. Félix-du-Cap Rouge (garç.)	Québec.....	56
do do (filles)	do.....	75
St. Félix-de-Yalois.....	Joliette.....	72
Ste. Flavie.....	Rimouski.....	56
Ste. Foye.....	Québec.....	73
St. François (village).....	Yamaska.....	73
St. François (paroisse).....	do.....	56
St. François Xavier.....	Champlain.....	56
St. François (Rivière du Sud)	Montmagny.....	72
(couvent).....		
St. François (école sauvage)...	do.....	142
St. Gabriel (filles).....	Berthier.....	56
St. Gabriel (garçons).....	do.....	56
Ste. Geneviève-de-Batiscan.....	Champlain.....	73
Ste. Geneviève.....	Jacques Cartier.....	56
Henrivillo.....	Iberville.....	73
do (couvent).....	do.....	56
St. Apollinaire.....	Lotbinière.....	73
Ste. Gertrude.....	Nicolet.....	73
St. Gervais.....	Bellechasse.....	73
St. Gervais (couvent).....	do.....	73
St. Grégoire-le-Grand.....	Iberville.....	100
Ste. Hélène.....	Kamouraska.....	56
St. Henri (garçons).....	Hochelega.....	73
do (filles).....	do.....	56
St. Henri.....	Lévis.....	100
St. Henri-de-Mascouche.....	L'Assomption.....	73
St. Hermas.....	Deux-Montagnes.....	100
St. Hilaire.....	Rouville.....	70
St. Hubert.....	Chambly.....	56
do (couvent).....	do.....	56
St. Ignace (Coteau du-Lac)...	Soulanges.....	73
do (couvent).....	do.....	56
St. Irénée.....	Charlevoix.....	73
St. Isidoro.....	Laprairie.....	73
St. Jacques-le-Mineuro.....	do.....	97
St. Jean Baptiste.....	Hochelega.....	73
St. Jean-des-Ecurouils.....	Portneuf.....	56
St. Jean.....	St. Jean.....	100
St. Jean-Chrysostôme.....	Châtenugay.....	100
St. Jean Chrysostôme.....	Lévis.....	56
St. Jean-Deschillons.....	Lotbinière.....	73
St. Jean-Port Joli.....	L'Islet.....	56
do (filles).....	do.....	56
St. Jérôme.....	Ferreboune.....	200
do (couvent).....	do.....	100
St. Joachim.....	Deux-Montagnes.....	73
A reporter.....		\$16986

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTÉS.	Subvention pour 1874.
Montant rapporté.....		\$16986
St. Joachim.....	Châteauguay.....	56
St. Joachim.....	Montmorency.....	60
St. Joseph.....	Beauce.....	73
do.....	Soulanges.....	73
Sto. Julie de-Somerset.....	Mégantie.....	56
St. Lambert.....	Lévis.....	100
St. Laurent (Isle d'Orléans)...	Montmorency.....	73
St. Léon.....	Maskinongé.....	56
St. Liguori (couvent).....	Montcalm.....	138
St. Lin.....	L'Assomption.....	56
St. Louis de Gonzague.....	Beauharnois.....	56
do do (couvent).....	do.....	56
St. Louis.....	Lotbinière.....	73
do (couvent).....	do.....	73
Ste. Luce.....	Rimouski.....	56
St. Marc.....	Verchères.....	73
Ste. Marguerite.....	St. Jean.....	73
St. Martin.....	Laval.....	73
Ste. Martine (filles).....	Châteauguay.....	56
do (garçons).....	do.....	56
St. Mathias.....	Rouville.....	56
St. Maurice.....	Champlain.....	73
Ste. Mélanie.....	Joliette.....	73
St. Michel Archange (couvent)	Napierville.....	90
do do (garçons)	do.....	56
St. Monique.....	Nicolet.....	73
St. Narcisse.....	Champlain.....	73
St. Nicholas.....	Lévis.....	73
St. Norbert.....	Arthabaska.....	73
St. Octave.....	Rimouski.....	70
St. Ours (couvent).....	Richelieu.....	100
do (garçons).....	do.....	73
St. Paschal.....	Kamouraska.....	73
St. Philippe.....	Laprairie.....	73
Ste. Philomène.....	Châteauguay.....	56
St. Pierre les Becquets.....	Nicolet.....	56
St. Pierre.....	Drummond.....	56
St. Pierre de Broughton.....	Beauce.....	56
St. Pierre.....	Montmorency.....	56
St. Pierre de Charlesbourg		
(couvent).....	Québec.....	56
St. Placide.....	Deux-Montagnes.....	56
St. Polycarpe.....	Soulanges.....	100
do (couvent).....	do.....	100
St. Roch l'Achigan (couvent)...	L'Assomption.....	130
do (garçons).....	do.....	73
St. Roch des Aulnets (filles)...	L'Islet.....	56
St. Romuald.....	Lévis.....	73
Ste. Rose.....	Laval.....	73
St. Sauveur (couvent).....	Québec.....	100
do (maison Maria Joseph)	do.....	158
Ste. Scholastique.....	Deux-Montagnes.....	150
St. Sévère.....	St. Maurice.....	73
St. Stanislas.....	Champlain.....	73
St. Stanislas.....	Beauharnois.....	73
St. Sylvestre.....	Lotbinière.....	70
St. Thomas de Pierreville.....	Yamaska.....	128
Sto. Ursulo (couvent).....	Maskinongé.....	56
do (garçons).....	do.....	56
St. Valantin.....	St. Jean.....	100
St. Vallier (filles).....	Bellechasse.....	73
St. Vincent de Paul.....	Laval.....	56
do (couvent).....	Laval.....	73
Sto. Zotique.....	Soulanges.....	100
Sault au Récollet.....	Hochelega.....	56
Shawingan.....	St. Maurice.....	56
Sherrington (St. Patrice).....	Napierville.....	89
A reporter.....		\$21938

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—(suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTÉS.	Subvention pour 1874.
Montant rapporté.....		\$21938
Sœurs de Charité et Bon Pasteur.....	Québec.....	100
Trois Pistoles.....	Témiscouata.....	73
Trois-Rivières (société d'éducation).....		430
Trois Rivières (filles).....		100
Victorinville.....	Arthabaska.....	55
Waterloo village (couvent).....	Ottawa.....	73
Waterloo.....	Shefford.....	100
Waterloo village (garçons).....	Ottawa.....	72
Wolton.....	Wolfe.....	100
Total.....		\$23042

NOUVELLES DEMANDES.

Acton Vale.....	Bagot.....	\$ 50
L'Assomption.....	L'Assomption.....	50
Anse au Gascon (Port Daniel).....	Bonaventure.....	50
Cap Chatte.....	Gaspé.....	50
Ste. Agathe.....	Lotbinière.....	59
Ste. Anastasie de Nelson.....	Mégantic.....	50
Ste. Catherine.....	Portneuf.....	50
St. Denis.....	Kamouraska.....	127
St. Fabien.....	Rimouski.....	50
St. George.....	Beauce.....	70
St. Paulin.....	Maskinongé.....	50
Chénier.....	Arthabaska.....	50
St. Romuald de Faruban (couvent).....	Missisquoi.....	70
St. Rémi (couvent).....	Napierville.....	70
Ste. Rosalie.....	Bagot.....	100
Total.....		\$ 937

Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure aux institutions protestantes pour l'année 1874, en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas Canada.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

McGill Collège.....	Montréal.....	\$1369 49
Dépenses Contingentes.....	do.....	271 00
Bishops College.....	Lennoxville.....	979 18
Total.....		\$2619 67

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

High school.....	Montréal.....	\$1186 00
High school.....	Québec.....	1233 00
Morin.....	do.....	369 98
Stanstead.....	Stanstead.....	405 00
St. François.....	Richmond.....	587 66
Total.....		\$3830 64

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

Lachute.....	Agouville.....	\$ 184 19
Total.....		\$ 184 19

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	COMTÉS.	Subvention pour 1874.
Adamsville (East Farnham).....	Brôme.....	\$ 86 00
Barnston.....	Stanstead.....	86 05
Dedford.....	Missisquoi.....	90 06
Charleston.....	Stanstead.....	173 92
Clarenceville.....	Missisquoi.....	170 82
Clarendon.....	Pontiac.....	86 35
Coaticook.....	Stanstead.....	75 91
Compton.....	Compton.....	86 35
Cookshire.....	do.....	86 35
Cowansville.....	Missisquoi.....	86 95
Dunville.....	Richmond.....	129 52
Dudswell.....	Wolfe.....	40 00
Dunham.....	Missisquoi.....	170 00
Eaton.....	Compton.....	145 66
Freligsburg.....	Missisquoi.....	114 07
Georgoville.....	Stanstead.....	56 00
Granby.....	Shefford.....	170 83
Huntingdon.....	Huntingdon.....	291 00
Knowlton.....	Brôme.....	170 83
Lacolle.....	St. Jean.....	100 00
Mansonville.....	Brôme.....	100 00
Missisquoi.....	Missisquoi.....	131 98
Philipsburg.....	Missisquoi.....	88 14
St. Andrew.....	Argenteuil.....	86 00
St. Foye.....	Québec.....	86 35
St. Jean.....	St. Jean.....	150 00
Shefford.....	Shefford.....	100 00
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	189 00
Sorel.....	Richelieu.....	76 49
Stanbridge.....	Missisquoi.....	100 00
Sutton.....	Brôme.....	86 00
Total.....		\$3610 93

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

Berthier (en haut).....	Berthier.....	\$ 60 00
Bury.....	Compton.....	45 05
Coteau Landing.....	Soulanges.....	34 57
Durham.....	Drummond.....	61 76
Lachine.....	Jacques-Cartier.....	60 60
Leeds.....	Mégantic.....	45 05
Magog.....	Stanstead.....	145 05
Montreal Colonial church society.....		384 80
Marbleton.....	Wolfe.....	50 00
Quebec British and Canadian school society.....		421 78
Quebec National school.....		213 99
Hawdon.....	Montréal.....	45 05
St. Dunstan.....	Québec.....	73 00
St. Etienne de Chelsea.....	Ottawa.....	45 05
St. Henri.....	Hochelega.....	45 05
St. Mathews.....	Pointe St. Charles.....	34 57
Sherbrooke Colonial and Continental school society.....		96 86
Trois-Rivières.....		80 00
Valley field.....	Beauharnois.....	73 60
Total.....		\$2014 63

NOUVELLES DEMANDES.

N.-D. de Hull.....	Ottawa.....	\$ 100 00
Maple Grove Ireland.....	Mégantic.....	50 00
Total.....		\$ 150 00

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Buade, Québec.